

**L'éditorial
d'Arlette
Laguiller**

p. 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**Unité
Ouvrière**

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1850 - 16 janvier 2004 - prix : 1 €

Chirac-Raffarin :

**cadeaux
au patronat,
attaques
contre les
travailleurs**

EDF-GDF

**L'ouverture...
aux appétits
du privé**

p. 14

**Élections
régionales**

**Les listes
LO-LCR**

p. 2-3

Haiti

**Janvier 1804,
la révolte
contre
l'esclavage**

p. 8-9



M 06189 - 1850 - F. 1,00 €

**Les directions syndicales
émiettent les luttes
auxquelles elles appellent**

p. 13

Sommaire

Leur société

- p.4 ■ IVG : il y a la loi mais il faut des moyens
- Stress: le capitalisme est responsable
- p.5 ■ L'euro est fort, le pouvoir d'achat est faible
- Gazole : la pompe à finances
- Taxe professionnelle : cadeau au patronat
- p.6 ■ Parmalat, Adecco, Vivendi : opacité du monde des affaires
- p.7 ■ Les chercheurs pour la défense des emplois
- Hôpital maritime de Berck-sur-mer : un déni de justice
- p.10 ■ Services publics : droit de grève et service minimum
- CFTD : politique de Chèreque

Tribune

- p.6 ■ Les syndicats se mettent en retraite anticipée

Dans le monde

- p.8 et 9 ■ Haïti, 1^{er} janvier 1804 fin de l'esclavage
- La mortalité infantile dans le monde
- Les droits des prisonniers basques
- p.16 ■ Irak : Des balles contre une manifestation de chômeurs
- Etats-Unis : la course à la présidence est lancée
- Tarallo libéré

Enseignement

- p.11 ■ La carte scolaire de la pénurie
- Le "grand débat" de l'Education nationale

Dans les entreprises

- p.13 ■ Les directions syndicales émettent les luttes
- Suppressions de passages à niveaux
- p.14 ■ EDF-GDF : ouverture du marché, ouverture du capital
- p.15 ■ Air France : réparations rapides et pas chères
- Groupe Bosch : 500 suppressions d'emplois

Les listes Lutte Ouvrière - Ligue Communiste Révolutionnaire dans les régions

Dans les différentes régions, les listes de candidats présentées en commun par la Ligue Communiste Révolutionnaire et Lutte Ouvrière se préparent. Voici les noms des candidats qui conduiront ces listes :

Alsace : Françoise RUCH

46 ans - Institutrice en maternelle

Aquitaine : Martine MAILFERT

48 ans - Enseignante

Auvergne : Marie SAVRE

32 ans - Formatrice-enseignante

Bourgogne : Jacqueline LAMBERT

62 ans Ouvrière de l'électronique en retraite

Bretagne : Françoise DUBU

45 ans - Institutrice

Centre : Jean-Jacques PRODHOMME

50 ans - Ouvrier électromécanicien

Conseiller régional sortant

Champagne-Ardenne : Thomas ROSE

35 ans - Enseignant - Conseiller régional sortant

Franche-Comté : Christian DRIANO

53 ans - Ouvrier dans l'automobile

Ile-de-France : Arlette LAGUILLER

63 ans - Employée de banque en retraite - Conseillère régionale sortante - Députée européenne

Languedoc-Roussillon : David HERMET

36 ans - Enseignant

Limousin : Stéphane LAJUMONT

32 ans - Enseignant

Lorraine : Christiane NIMSGERN

48 ans - Aide-soignante hospitalière

Conseillère régionale sortante

Midi-Pyrénées : Lucien SANCHEZ

57 ans - Enseignant - Conseiller régional sortant

Nord-Pas-de Calais : Nicole BAUDRIN

51 ans - Sage-femme hospitalière

Conseillère régionale sortante

Basse-Normandie : Christine COULON

45 ans - Institutrice

Haute-Normandie : Christine POUPIN

46 ans - Technicienne chimie

Pays-de-la-Loire : Yves CHÈRE

47 ans - Ouvrier dans l'automobile

Conseiller régional sortant

Picardie : Roland SZPIRKO

57 ans - Ouvrier dans l'automobile

Conseiller régional sortant

Poitou-Charentes : Claude QUEYMARD

46 ans - Agent SNCF

Provence-Alpes-Côte-d'Azur : Samuel JOSHUA

56 ans - Universitaire

Rhône-Alpes : Roseline VACHETTA

52 ans - Éducatrice - Députée européenne

Meeting commun LO-LCR pour la région Ile-de-France

avec

Arlette LAGUILLER et Olivier BESANCENOT

À PARIS

Vendredi 6 février à 20 h 30

Théâtre de la Mutualité

24, rue Saint-Victor à PARIS 5^e (Métro : Maubert-Mutualité)

Entrée libre

Quelques émissions avec Arlette Laguiller

Samedi 17 janvier :

sur FR3 IDF, à 12 h 50 Arlette LAGUILLER sera l'invitée de l'émission « Domaine public »

Samedi 17 janvier :

sur Radio City Bleue (107.1), de 12 h 05 à 12 h 45, Arlette LAGUILLER sera l'invitée d'un « FACE À LA PRESSE » sur les régionales en Ile-de-France

Mercredi 21 janvier :

à 7 h 50, Arlette LAGUILLER sera l'invitée de RTL

A tous ceux qui voudraient soutenir les listes LO-LCR et LCR-LO

Nous voilà maintenant officiellement en campagne pour assurer le succès de nos listes communes pour les élections régionales.

Nous demandons instamment à toutes les organisations et associations qui tiennent à manifester leur soutien à nos listes et souhaiteraient nous aider, de ne pas prendre d'initiative avant d'avoir pris contact avec un

responsable de la Ligue Communiste Révolutionnaire ou de Lutte Ouvrière afin d'examiner, avec le mandataire financier de la liste régionale concernée, le cadre légal dans lequel ces actions peuvent se placer et de respecter les règles définies pour ces élections.

Nous les en remercions d'avance.

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste (trotskyiste) qui édite Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'État de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à:

LUTTE OUVRIÈRE

B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE

Téléphone : 01 48 43 65 58 - Télécopie : 01 48 43 69 94

LUTTE OUVRIÈRE SUR INTERNET

http://www.lutte-ouvriere.org - E-mail : journal@lutte-ouvriere.org

Union Communiste Internationaliste : http://www.union-communiste.org

E-mail : contact@union-communiste.org

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron

6, rue Florian - 93500 PANTIN

Lutte Ouvrière (Ile-de-France) - c/o Editions d'Avron

153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 PANTIN

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE !

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 150 euros consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

	ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE		
	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 N°)
France, DOM-TOM	35 €	18 €	15 €
DOM-TOM, par avion	50 €	25 €	21 €
Europe Afrique Moyen-Orient États-Unis Canada	60 €	30 €	15 €
Asie Océanie autre Amérique	75 €	38 €	26 €
Asie Océanie autre Amérique (voie prioritaire)	90 €	45 €	32 €

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL et VILLE :

COMPLÉMENT D'ADRESSE

Je m'abonne à : LUTTE OUVRIÈRE - LUTTE DE CLASSE, pour une durée de

(rayer la mention inutile).

Ci-joint la somme de :

Règlement :

par chèque bancaire ou postal à l'ordre de LUTTE OUVRIÈRE,

par virement postal à LUTTE OUVRIÈRE, CCP PARIS 26 274 60 R

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 153-155, avenue Jean-Lolive à Pantin (93500) et 6, rue Florian à Pantin (93500) - Téléphone : 01 48 43 65 58 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 15 000 exemplaires. Impression : Rotos de l'Ile-de-France, 3, rue du Parc, 93150 Le-Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 64995.



Autant de menaces pour les travailleurs !

A l'occasion des différentes cérémonies officielles de vœux pour l'année nouvelle, Chirac a rappelé quels devraient être, selon lui, les grands axes de la politique gouvernementale pour l'avenir. Mais comme toujours, derrière les discours, il faut voir ce qui se cache.

Des milliers de chercheurs scientifiques ne se sont pas trompés au discours de Chirac qui promettait le 6 janvier « *une impulsion nouvelle à l'effort de recherche* » et ont signé une pétition dans laquelle ils s'affirmaient prêts à démissionner de leur poste « *si les pouvoirs publics ne mesurent pas la gravité de la situation* ». Il est vrai que l'année 2003 a été marquée par une réduction considérable des crédits affectés à la recherche et que c'est bien le moins, quand on est un scientifique, de tenir compte de l'expérience !

Les travailleurs ont encore plus de raisons d'être méfiants, quand Chirac parle d'une « *loi de mobilisation sur l'emploi* ». Celui-ci s'est empressé d'ajouter que « *ce sont d'abord les entreprises qui font l'emploi* ». On connaît la chanson. Tous les gouvernements qui se sont succédé depuis près de trente ans, ceux qui étaient ouvertement de droite comme ceux qui se prétendaient de gauche, nous l'ont seriné sur un air ou sur un autre : il fallait, juraient-ils, diminuer les impôts sur les bénéfices des sociétés, diminuer les charges sociales (c'est-à-dire mettre en péril la Sécurité sociale et les retraites), pour permettre aux entreprises de créer des emplois. Le patronat a encaissé ces cadeaux, a augmenté ses bénéfices, mais n'a pas créé d'emplois pour autant. Cela n'a pas empêché les gouvernants de continuer, parce que leur but véritable ce n'était pas de lutter contre le chômage, mais uniquement de permettre au patronat de faire toujours plus de profits.

Et des cadeaux aux entreprises, il y en avait dans les déclarations du chef de l'État, à commencer par la suppression de la taxe professionnelle, pourtant essentielle pour les réalisations des collectivités locales. Chirac a également demandé au gouvernement de « simplifier » le code du travail, ce qui veut dire en clair élaguer nombre de textes qui limitent les pleins pouvoirs patronaux.

Du côté du monde du travail, la nouvelle année aura en revanche été marquée par les mesures portant sur la réduction des indemnités de chômage, et qui vont précipiter des milliers de sans-travail dans une gêne encore plus grande, voire dans la misère.

Mais pour faire des cadeaux au patronat, il faut bien trouver de l'argent quelque part !

Dans les discours de Chirac et la politique du gouvernement, il y a cependant un autre aspect : la volonté de flatter la fraction la plus réactionnaire de l'électorat. « *Notre électorat souhaite des mesures fortes pour privilégier le travail sur l'assistanat et il veut que ses attentes soient satisfaites* », a déclaré sans ambages le président UMP du Conseil régional de Bretagne. Comme si les éternels assistés – sans limitation de durée, et pour des sommes faramineuses – n'étaient pas les membres de cette classe patronale pour lesquels gouvernement, Conseils régionaux et Conseils généraux multiplient les cadeaux sur le dos de la population laborieuse.

Mais le monde du travail aussi veut que « *ses attentes soient satisfaites* ». Il veut que soit privilégié son travail, et non le parasitisme de la bourgeoisie et de ses laquais. Et il devra bien le montrer un jour prochain, non seulement dans les urnes, mais aussi dans les entreprises et dans la rue car, à trop tirer sur la corde, elle finit par casser.

Arlette LAGUILLER

Les meetings régionaux Lutte Ouvrière - Ligue Communiste Révolutionnaire

Dans le cadre de la campagne pour les élections régionales, un meeting commun sera organisé par la Ligue Communiste Révolutionnaire et Lutte Ouvrière dans chacune des 21 régions de France continentale, avec Arlette Laguiller et Olivier Besancenot ou Alain Krivine.

En voici une première liste :

- **ROUEN**
lundi 2 février
Salle S^{te}-Croix-des-Pelletiers
Rue S^{te}-Croix-des-Pelletiers
- **PARIS**
vendredi 6 février
- **STRASBOURG**
mercredi 11 février

- **POITIERS**
jeudi 12 février
- **TOURS**
lundi 16 février
- **BESANÇON**
mercredi 18 février
- **AMIENS**
jeudi 19 février

- **CAEN**
jeudi 26 février
- **MONTPELLIER**
samedi 28 février
- **NANCY**
dimanche 29 février

D'autres meetings, organisés par Lutte Ouvrière ou en commun avec la LCR, seront annoncés au fur et à mesure de la campagne électorale.

• IVG

Il faut des moyens pour permettre le respect de la loi

Jeudi 15 janvier, la Cadac (Coordination pour le droit à l'avortement et à la contraception), le Mouvement pour le planning familial et l'Ancic (Association nationale des centres d'interruption de grossesse et de contraception) appelaient à un rassemblement entre 12 heures et 15 heures devant le ministère de la Santé pour « réclamer le respect de la loi sur l'IVG - contraception du 4 juillet 2001, les moyens de son application et la prise en compte des besoins des femmes ». En effet, vingt-neuf ans après la première loi qui, en France, autorisa l'avortement, des milliers de femmes sont toujours contraintes d'aller avorter à l'étranger, faute d'un nombre suffisant de médecins et de lits dans les hôpitaux et cliniques.

Notée en 1975, après que des personnalités et des médecins ont eu le courage de dénoncer la tartufferie régnante, où tout le monde savait que chaque année des centaines de milliers de femmes avortaient clandestinement parce qu'illégalement, la première loi était assortie de conditions restrictives. Entre autres, elle n'autorisait l'IVG que dans les dix premières semaines de grossesse, soit à peine huit semaines après la constatation d'absence de règles. C'était un temps très court pour, d'abord, se rendre compte de son état, puis satisfaire aux conditions légales, c'est-à-dire la consultation médicale dans un centre d'IVG, le délai obligatoire de réflexion d'une semaine assorti d'un « entretien social préalable » pour tenter de faire revenir la femme sur sa décision, puis l'obtention d'un rendez-vous pour l'intervention.

En juillet 2001, une nouvelle loi a un peu assoupli ces conditions, notamment en supprimant le caractère obligatoire de l'entretien préalable pour les femmes majeures, en n'exigeant plus le consentement parental pour les mineures et en faisant timidement passer le délai de 10 à 12 semaines. Mais il est plus facile d'allonger ce délai sur le papier que de fournir réellement aux femmes des conditions satisfaisantes pour leur interruption de grossesse.

Dans leur communiqué de presse, les associations qui

appelaient au rassemblement révèlent qu'il faut aujourd'hui attendre trois semaines pour obtenir un premier rendez-vous dans un centre d'IVG, que cette attente est « insupportable pour les femmes et oblige certaines à partir à l'étranger, alors que leur première demande s'inscrit dans des délais légaux. » Elles ajoutent : « Le fait de ne pouvoir répondre aux demandes des femmes, par manque de médecins, manque d'infirmières ou de place au bloc opératoire, est insupportable pour les équipes. »

Le secteur privé, qui ne brille pas par son sens du devoir et de la responsabilité, a carrément fermé les portes de nombreux services d'IVG. Le prétexte invoqué est bien sûr la non-rentabilité. Le tarif qui leur est payé par la Sécurité sociale – le même depuis 1991 – serait selon leurs dires inférieur au prix coûtant. Ainsi, selon les associations pour le droit à l'avortement, sur le seul département de Paris, depuis quatre ans six cliniques sur onze ne pratiquent plus d'IVG, soit 2 829 places en moins par an !

Quant à l'hôpital public, les services qui y pratiquent des IVG subissent depuis des années la même politique de réduction drastique de personnel et de crédits que tous les autres services. Et si, toujours selon les associations, les centres d'IVG du public ont réussi à augmenter leur activité depuis 2001, sans aucune augmentation de leurs moyens, il est un stade où ils ne peuvent plus faire face.

L'allongement du délai de 10 à 12 semaines – qui du reste n'a fait qu'aligner la France sur la moyenne des pays européens – ne sera d'aucune utilité si par ailleurs les femmes doivent attendre trois semaines pour obtenir un premier rendez-vous dans les centres d'IVG. Dans cette période de résurgence de l'ordre moral imposé par les curés de tout poil, il faut être vigilant, se battre pied à pied pour les droits que les femmes ont conquis, et être de toutes les mobilisations pour le respect du droit à l'avortement et à la contraception.

Sophie GARGAN

• Stress

Le virus du capitalisme est responsable

Une étude sur le stress vient d'être réalisée auprès de 12 000 salariés de six entreprises de l'industrie et des services. Rien de surprenant dans cette enquête, sauf peut-être pour ceux qui sont tellement éloignés de la classe ouvrière, comme certains journalistes, qu'ils y ont vu des révélations dans le fait, notamment, que les ouvriers et les employés souffrent du stress davantage que les cadres...

Les femmes arrivent en tête : 35 % de femmes non-cadres ressentent du « sur-stress », souffrance qui est un facteur de risque pour la santé et qui peut conduire à la dépression. Au total, près d'un salarié sur quatre est atteint d'un excès de stress et désigne le travail, loin devant la vie personnelle, comme en étant la cause essentielle.

Sans mener de longues études, on sait bien que, dans les ateliers et dans les bureaux, les charges et les rythmes de travail ne cessent de s'intensifier. Les pressions sur les salariés se renforcent ; les plans de licenciements se multiplient. Les conditions de travail et de vie qui se



dégradent ne peuvent qu'empoisonner l'existence des travailleurs.

Le virus responsable est donc connu : l'avidité des exploitants à faire toujours plus

de profits sur le travail des salariés ! Et pour l'éradiquer, il n'y a guère d'autre remède que la lutte contre l'organisation du travail que les capitalistes imposent à toute la société !

Renault : producteur de stress...

D'après le magazine *Enjeux Les Echos*, l'entreprise Renault lutterait, depuis le début des années 1990, contre le stress, qu'elle place « parmi les priorités de sa politique de santé au travail ». Ainsi, lorsqu'un salarié de Renault travaillant au siège de Boulogne, à l'usine de Sandouville ou au Technocentre de Guyancourt, se présente à la visite médicale annuelle, on le soumet, s'il est d'accord, à un test sur son niveau de stress. Mais attention, comme il ne faut pas trop rallonger la visite médicale – ce qui ferait perdre du temps et de l'argent à l'entreprise puisque, pendant ce temps-là, le salarié ne travaille pas – le test ne dure que dix minutes !

Celui-ci consiste en vingt-cinq questions, du genre : « Vous sentez-vous capable de maîtriser votre énervement ? » « Êtes-vous souvent – ou au contraire presque jamais – de bonne humeur ? » « Avez-vous été dérangé par un événement inattendu ? »

A n'en pas douter, il y a là... de quoi énerver n'importe quel

ouvrier ou employé ! Car enfin, comment « rester de bonne humeur » quand on est cloué devant son ordinateur, dans un bureau où, en plus du bruit, il y a toujours plus de travail à fournir et toujours dans l'urgence, et ceci, même si le bureau est dit « paysager » ? Comment « maîtriser son énervement » lorsqu'on travaille sur chaîne et qu'on est de plus en plus soumis à l'intensification des cadences ? Et comment ignorer que

les suppressions de postes survenues ces dernières années à Renault, les fermetures d'usine comme celle de Vilvorde, les réductions massives d'effectifs sur l'ensemble du groupe suscitent naturellement l'inquiétude des salariés, qui sentent constamment peser des menaces sur leur emploi ?

Renault, entreprise pilote pour traquer le stress ? Elle serait plutôt championne pour le créer !

...en hausse !

En 2002, selon les dernières statistiques rendues publiques par l'entreprise Renault, 23,1 % des salariés interrogés étaient soumis à un stress mettant en péril leur santé, 4 % étaient dépressifs et 12,8 % donnaient des signes d'anxiété pathologique. Entreprise pilote, Renault, mais pas dans les résultats !

Du coup, la direction de Renault a décidé de lancer un appel d'offres pour mettre en place des formations de maîtrise du stress. Un des responsa-

bles, interviewé par le magazine *Enjeux Les Echos*, a déclaré : « Nous proposons d'ores et déjà des modules sur la gestion du temps, l'efficacité des réunions ou encore prochainement l'utilisation des e-mails, autant d'outils qui aident à la prévention du stress. »

A force de prendre des mesures tellement ridicules qu'elles en deviennent énervantes, nul doute que les statistiques vont s'améliorer... à la hausse !

L'euro est fort... le pouvoir d'achat est faible

L'euro continue de grimper face au dollar, sa cote ayant dépassé 1,27 dollar le 12 janvier. En un an, il a grimpé de près de 20 %. Politiciens, économistes et industriels français lancent un cri d'alarme, s'inquiétant des effets « néfastes » que cet euro fort a sur les exportations. Alors que son cours était à 1,15 dollar, Raffarin trouvait déjà cela « préoccupant ». Trichet, l'actuel gouverneur de la Banque centrale européenne, évoque l'impact négatif sur la compétitivité des exportations européennes. Et Strauss-Kahn,

ex-ministre de l'Economie et des Finances du gouvernement Jospin, déplore que l'euro soit « trop fort par rapport au dollar, ce qui nuit à la croissance ».

Tous ces gens-là se font l'écho des industriels français, et plus particulièrement des grands groupes, qui vendent entre un tiers et la moitié de leur production dans des pays de la zone dollar. Effectivement, les produits exportés coûtent plus cher à l'arrivée à cause du change, et risquent donc de se vendre moins bien. Mais après tout, les exportateurs français et

européens pourraient baisser leurs prix et compresser leurs marges confortables, d'autant qu'ils gagnent en revanche sur les produits qu'ils importent. Ils n'en parlent évidemment pas, et s'inquiètent d'autant plus de ces cours élevés de l'euro que ceux-ci profitent à la concurrence américaine. Des entreprises américaines exportant régulièrement en Europe ont ainsi vu leur chiffre d'affaires augmenter l'an passé, de Coca Cola à Nike (+ 13 %), en passant par Boeing ou Hewlett Packard.

Mais ils ne disent pas tout.

Si les produits français se vendent plus cher sur les marchés américains à cause de la montée de l'euro, la logique voudrait que les prix des marchandises américaines, ou de celles fabriquées dans certains pays d'Extrême-Orient faisant partie de la zone dollar, baissent en France, tout comme le prix des matières premières et du pétrole, libellé en dollars. Au moins, les hausses de l'euro se traduiraient par un gain de pouvoir d'achat pour les salariés de la zone euro, ce qui pourrait avoir des effets

bénéfiques pour eux et pour la fameuse « croissance ».

On constate qu'il n'en est rien, loin s'en faut. Car si le coût de l'euro risque de faire perdre des marchés aux entreprises françaises, elles gagnent autrement plus sur le marché intérieur, au détriment des consommateurs ; et elles souhaitent que cela dure, la seule « croissance » qui leur importe étant celle de leurs profits.

M. L.

• Gazole

La pompe à finances



Dimanche 11 janvier, le litre de gazole a augmenté de 3 centimes d'euro à la pompe, conséquence de la hausse de 3 centimes de la TIPP (taxe intérieure sur les produits pétroliers). Cela devrait rapporter 800 millions d'euros à l'État.

Le gouvernement a invoqué, dans un premier temps, la lutte contre la pollution engendrée par les moteurs Diesel. Or tous les spécialistes reconnaissent qu'ils ne sont pas plus polluants, pour les moteurs actuels, que les moteurs à essence. Le prétexte avancé maintenant est qu'il veut financer les investissements dans le réseau ferroviaire.

L'amélioration du transport ferroviaire, des investissements, et pas seulement pour les lignes TGV, sont nécessaires. Depuis des dizaines d'années, à part ces lignes à grande vitesse, les investissements ont été réduits au minimum, mettant en cause le confort, voire la sécurité des

passagers et des cheminots. De petites gares et des lignes secondaires ont été fermées les unes après les autres, sous prétexte qu'elles n'étaient pas rentables. Le réseau est à peu de chose près revenu à ce qu'il était en 1860, se limitant à relier Paris et les grandes villes. Mais si le gouvernement parle d'investissements, il se garde bien de dire qu'il va ouvrir de nouvelles lignes et de nouvelles gares, ni même qu'il va cesser d'en fermer.

Et cet argent qui est nécessaire, qui serait nécessaire en bien plus grande quantité aux chemins de fer, ne peut-on l'obtenir autrement qu'en augmentant encore la TIPP ? Les autoroutes, construites presque exclusivement grâce à des fonds publics, ont été cédées (sauf un réseau) à des compagnies privées, à qui elles rapportent gros. Les sommes recueillies par le biais de ces privatisations vont arrondir dans un premier temps

les ressources de l'État. Même en admettant qu'elles soient investies dans le ferroviaire, ce qui n'est pas certain, l'État a choisi de se priver de recettes futures. Donc d'hypothéquer l'avenir. Et ce n'est pas le seul secteur que les gouvernements ont privatisé, ces vingt dernières années. Les impôts de l'État diminuent quelque peu, mais vont enrichir la bourgeoisie de dizaines de milliards, en cadeaux, incitations, prêts, exonérations en tout genre. C'est là que le gouvernement devrait aller récupérer des fonds, s'il voulait vraiment se préoccuper de l'investissement dans les chemins de fer.

Mais ces 800 millions de plus récupérés sur le gazole, ce n'est pas pour mieux investir dans l'amélioration du service public : c'est tout juste un racket. Un de plus !

Vincent GELAS

• Taxe professionnelle en moins

Fardeau supplémentaire pour la population

Chirac a annoncé qu'il exonérerait pendant dix-huit mois les entreprises de taxe professionnelle sur leurs investissements, laissant entendre qu'il envisagerait la suppression pure et simple de cet impôt. Le cadeau est royal pour le patronat.

Pour remplacer cet impôt qui assure le financement du fonctionnement des communes, l'État prendra, dit-il, sur son budget. Cela se fera donc au détriment des services publics, comme l'Éducation nationale. À moins qu'une partie de la taxe professionnelle ne soit plus compensée par l'État aux communes, ce qui est loin d'être impossible. Un député de la majorité gouvernementale l'a d'ailleurs reconnu : « Ce sont plus de 500 millions d'euros qui disparaîtront des budgets locaux et qui devront être compensés par une nouvelle hausse des impôts locaux pesant sur les familles. »

Déjà depuis plusieurs années, la taxe d'habitation augmente, alors que la taxe professionnelle payée par le patronat diminue. En juillet 1998 Strauss-Kahn, ministre des Finances de Jospin, avait décidé, déjà, que progressivement les patrons n'auraient plus à payer la partie de la taxe professionnelle calculée en fonction de la masse salariale de l'entreprise, qui représente 35 % de la base de cet impôt. Le Medef avait alors applaudi le ministre des Finances « socialiste ».

D'année en année, le cadeau fait au patronat est monté en puissance, jusqu'à

atteindre son plein régime à partir de 2003.

Comment faire plus fort, alors que le gouvernement socialiste avait déjà tant fait ? Le Medef, que rien n'arrête, a donc réclamé la suppression pure et simple de cette taxe professionnelle, un vœu auquel Chirac ne pouvait pas rester insensible.

Aujourd'hui, le Medef se réjouit une nouvelle fois. « C'est une mesure qui était nécessaire. Elle est prise. Nous en sommes satisfaits au nom de la croissance et de l'emploi », a déclaré son dirigeant, Seillière. Chirac, en écho, présente le gel puis la future suppression de la taxe professionnelle comme une mesure qui, en favorisant l'investissement, réduira le chômage. À voir !

Car, quand bien même les patrons se décideraient à « investir », leurs placements consistent le plus souvent en des rachats d'entreprises existantes et, chaque fois qu'une telle opération se réalise, cela aboutit plutôt à supprimer des emplois, afin d'accroître la rentabilité, qu'à en créer.

La réduction d'impôts patronaux annoncée aboutira à ce que les actionnaires empochent davantage, tandis que des travailleurs continueront à être licenciés. Une logique imbécile qu'il faut briser, en interdisant les licenciements et en prélevant sur le bénéfice des entreprises ce qui est nécessaire au fonctionnement d'activités publiques.

Jean SANDAY

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

Les syndicats se mettent en retraite anticipée

Le 6 janvier, Chirac faisait dans la salle des fêtes de l'Élysée ses vœux aux « forces vives de la nation », les patrons, les syndicats et les associations.

Des cadeaux de Noël, il n'en avait bien sûr pas pour tout le monde. Au patronat, la bonne surprise de la réforme de la taxe professionnelle. Aux travailleurs, une belle promesse : une « loi pour l'emploi », c'est-à-dire... des subventions aux licenciés, des allocations amputées voire supprimées pour les licenciés.

Des paroles...

Le baron Seillière était tout heureux. Mais autour du buffet, il y avait aussi les syndicats, incarnés par leurs chefs, invités eux aussi à la fête. Allaient-ils s'indigner, claquer la porte ? Selon le correspondant du *Monde* (le 08-01), ils auraient plutôt affiché, ces insolents, un « scepticisme poli ».

Blondel s'est dit inquiet, mais félicité que « l'emploi redevienne une affaire d'État ». Jean-Luc Cazettes (CFE-CGC) a vu dans le discours présidentiel « un catalogue de bonnes intentions », une sorte « d'effet Noël ». Jacky Dintinger (CFTC) s'est déclaré « dubitatif sur les moyens » (pas sur les buts ?). Thibault (CGT) pouvait se contenter de regretter « l'écart entre ces déclarations et la politique réelle du gouvernement » pour apparaître le plus radical de tous, surtout à côté de Chérèque (CFDT) : « la feuille de route du président est ambitieuse et généreuse, mais avec l'annonce d'une nouvelle baisse des impôts, on se demande comment il va financer ses belles ambitions » !

...aux actes

Après tout ce sont là des paroles de table, adoucies par le champagne et les petits fours. Certes, nos chefs syndicaux ont, ailleurs, donné un peu plus de la voix. Comment pourraient-ils faire autrement, face à ce gouvernement qui après avoir amputé les retraites, se sent des ailes, rationne les services publics, augmente ses fonctionnaires de... 0,5 %, supprime un jour férié ? Ils ne pouvaient faire moins, sauf à perdre la face et susciter le mécontentement dans leurs propres rangs, qu'annoncer des journées de mobilisation.

Le 22 janvier, à l'appel des trois syndicats de médecins hospitaliers et de la CGT, la CFTC, SUD, FO, tous les personnels sont appelés à la grève, contre le plan « Hôpital 2007 » de Mattei. A la SNCF, la CGT, FO, SUD-Rail et la FGAAC appellent eux aussi à l'action, mais le 21. Pour toute la fonction publique, l'ensemble des syndicats de

fonctionnaires, 5 millions de salariés concernés, préparent également une semaine d'action... du 26 au 30 janvier.

Voilà un calendrier d'action qui ressemble à celui des années précédentes. Mobilisons-nous, oui, tous autant que nous sommes. Mais séparément. Surtout pas le même jour. Les objectifs et les moyens proposés aux salariés ne promettent donc pas un hiver torride au gouvernement. La semaine d'action dans la fonction publique, après donc celles des hôpitaux et des cheminots, doit être, selon un communiqué commun du 9 janvier, « unitaire et diversifiée (...), rassemblements, délégations, utilisation de la carte-pétition... pour exiger l'ouverture de véritables négociations salariales ». Pas de chiffrage, et rien sur les suppressions massives de postes.

Et encore... il peut y avoir loin des déclarations au véritable travail de préparation, et les syndicats ne semblent nulle part aujourd'hui pressés de faire campagne dans les entreprises et les services publics pour mobiliser. Ah si ! Une exception : la CFDT vient de lancer une vaste campagne d'information... pour se vanter de ses signatures passées et des résultats obtenus en 2003, notamment sur les retraites ! Publicité dans les journaux, 50 000 affiches, et 2 millions de tracts en direction des lieux de travail... tout ce qu'on aimerait voir dans les entreprises pour préparer la riposte nécessaire.

En réalité, toutes les directions confédérales sont engluées dans le « dialogue social » avec le Medef et le gouvernement. Après avoir signé un mauvais accord sur la formation professionnelle, après avoir longuement discuté avec Fillon de sa nouvelle loi sur les accords d'entreprise, elles participent toutes à des commissions patrons-syndicats sur la simplification du code du travail, sur les restructurations et les licenciements, et se préparent à un nouveau cycle de négociations, avec Fillon, sur... le financement des syndicats !

Heureusement, les syndicats ne se résument pas à leurs dirigeants. Nombre de militants ont déjà exprimé leur mécontentement, notamment à la CGT et à la CFDT. Et si les travailleurs étaient nombreux à participer à ces journées d'action dispersées qui nous sont proposées, cela pourrait malgré tout bousculer tous les petits calculs des bureaucraties syndicales.

Bernard RUDELLI.

Convergences Révolutionnaires n° 31 (Janvier-février 2004), bimestriel publié par la Fraction

Dossier : Loi Fillon, accords d'entreprise, représentativité... Les syndicats embourbés dans le « dialogue social »

Articles : Que peut-on attendre de la campagne commune LO-LCR ? - Sarkozy contrôle l'immigration... Et livre les travailleurs immigrés aux patrons - Réformes, restrictions et agitation dans les universités françaises et allemandes - Belgique : des travailleurs qui aiment trop leur employeur ! - Algérie : le conflit Bouteflika-Benflis - Une tribune du PSTU (Brésil) sur Lula et l'extrême gauche.

Pour se procurer ce numéro, 1,5 €, ou s'abonner (1an : 9 € ; de soutien : 15 €) écrire à :

LO, pour la Fraction, BP 233-75865 Paris Cedex 18
Ou Les Amis de Convergences, BP 128-75921 Paris Cedex 19 -
Sur le Net : <http://www.convergencesrevolutionnaires.org>

Leur société

• Parmalat, Adecco, Vivendi Universal...

Le monde des affaires opaque par nature

Lorsqu'il y a maintenant deux ans, l'affaire Enron éclata aux USA, cela fit certes grand bruit mais les oracles de la Bourse et des milieux financiers essayèrent de nous rassurer en expliquant que c'était en quelque sorte une « bavure », dans un monde des affaires bien gendarmé par des règlements, des organismes de surveillance, un cadre légal, qui rendaient d'autres dérapages difficiles, voire quasiment impossibles. Ils ajoutaient que jamais, au grand jamais, une telle chose ne pouvait se produire en Europe.

Manque de chance pour ces augures, les affaires ont franchi l'Atlantique et touchent le vieux continent. Et pour ne citer que le plus récent, et non des moindres, il y a désormais l'affaire Parmalat, en Italie. Et on évoque maintenant la possibilité d'une affaire qui pourrait toucher ce sanctuaire de l'argent qu'est la Suisse, l'affaire Adecco, première entreprise mondiale de travail intérimaire.

Eh oui, cette épidémie de malversations, de comptabilités truquées, de placements opaques échappant à tout contrôle, de transferts dans des paradis fiscaux, est bien plus étendue que ne le prétendent les laudateurs de l'économie de marché.

Ils nous expliquaient qu'il existait tant d'organismes pour surveiller les opérations boursières, par exemple la COB (commission des opérations en Bourse) pour Paris ou la SEC pour Wall Street à New York, tant de dispositions réglementaires pour assurer la transparence des comptes et des opérations commerciales et financières des entreprises, que les dérapages ne pouvaient être que des exceptions, dont les auteurs ne seraient que quelques brebis galeuses infiltrées dans le monde d'agneaux de la finance et des affaires.

Il y a deux ans, Eric Le Boucher, chroniqueur économique du quotidien *Le Monde*, faisait sentencieusement le procès d'Arlette Laguiller qui avait l'outrecuidance de réclamer la publicité, auprès de la population, des comptes des entreprises : « Que la candidate de LO haïsse la Bourse », écrivait ce spécialiste, « c'est certain, mais comme ex-salariée du Crédit Lyonnais, elle devrait connaître la loi première : les comptes des grandes entreprises cotées (les grandes, celles que vise Mme Laguiller) sont publiés tous les trimestres, en grand détail, à destination des actionnaires. La revendication alimente sûrement le beau fantasme de patrons qui, en secret, exploitent les travailleurs. Ils les exploitent, sans doute, mais dans la lumière en tout cas, des charges et des bénéfices » (*Le Monde* du 13 avril 2002). Il est vrai que cette prose venimeuse paraissait une semaine avant l'élection présidentielle de 2002.

Depuis, Eric Le Boucher n'a pu ignorer l'affaire Enron, celle de Parmalat et quelques autres de moindre renom mais de la même eau ni le rôle d'un Jean-Marie Messier, à la tête de Vivendi Universal, ou celui d'un François Pinault dans l'affaire Executive Life.

Force lui est de conclure que la transparence financière est loin d'être la règle et que les instruments que les boursiers et les hommes d'affaires mettent en place

pour s'autocontrôler sont bien moins efficaces que les radars que Sarkozy installe au bord des autoroutes.

Mais il n'en démord pas. Dans *Le Monde* du 12 janvier 2004, traitant de l'affaire Parmalat et de quelques autres qui défraient la chronique, il admet que le capitalisme « pousse au crime » mais corrige son propos en poursuivant que « toutes les entreprises ne tombent pas dans la délinquance ». Voire !

Certes, toutes ne transgressent pas des lois qui sont surtout faites – disons-le en passant – pour protéger leurs gros actionnaires, sans se soucier de la protection des usagers, des clients et des travailleurs.

En revanche, ce qu'il ne dit pas, c'est que tout le système capitaliste repose sur une escroquerie fondamentale, qui consiste à s'approprier une majeure partie du fruit du travail des salariés ; sans même parler des escroqueries auxquelles les affairistes et les spéculateurs se livrent entre eux, en se dépouillant mutuellement, au détriment de tel ou tel concurrent.

Jean-Pierre VIAL

Fête de Lutte Ouvrière à Metz - Plantières

Dimanche
8 février
à partir de 11 h 30
CALP 2a
rue Mgr Pelt

• Recherche scientifique

Les chercheurs pour la défense des emplois



GAMMA

« Voleurs ! menteurs ! » S'ils entendent le bruit qui monte des laboratoires depuis plus d'un an, Raffarin et Chirac doivent avoir les oreilles qui sifflent. Le ras-le-bol des chercheurs quant aux mesures du gouvernement contre la recherche scientifique s'exprime en effet depuis longtemps, ponctué de pétitions et de manifestations, massives pour cette catégorie.

Plus de 5 000 signatures recueillies en septembre 2002 contre les premières coupes annoncées dans le budget (- 15 % hors salaires) ; 7 500 au printemps 2003, lorsque les collectifs budgétaires sont venus rajouter au délabrement des instituts de recherche, par ailleurs privés sans aucune justification officielle des reliquats de paiements de 200 millions d'euros à la fin 2002 ; des manifestations de plus de 10 000 personnes dans la même période, avec des pointes dans certaines villes de province et 8 000 personnes à Paris...

Cristallisée alors sur le chiffre de 3 % du produit intérieur brut consacrés à la recherche (alors qu'on tourne, depuis les années soixante-dix, autour de 2 %), parce que c'était une promesse – d'ailleurs commune – des can-

didats Chirac et Jospin, la protestation n'avait pas cessé.

Mais aujourd'hui, ce n'est plus tout à fait de cela qu'il s'agit, et la vague d'indignation qui déferle des labos a pris un tour plus déterminé dans une pétition par laquelle, engagement ultime, les responsables d'équipes de chercheurs menacent de remettre collectivement leur démission, si Chirac et Raffarin persistent dans leur politique. Car le gouvernement a non seulement continué cette année la réduction des budgets, mais cette fois il s'est attaqué de front à l'emploi des jeunes dans les laboratoires. Et c'est cela qui a décuplé la colère.

En refusant de remplacer par un fonctionnaire titulaire un

connu. L'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm), avec plus de 2 300 chercheurs, n'en recrutera ainsi que 30 cette année. Trente chercheurs, pour l'ensemble des domaines de la recherche médicale et en santé publique ! Cela veut dire que, pour des disciplines entières, 2004 sera une année blanche. Et même noire en fait, car cela veut dire des dizaines de laboratoires et des centaines d'équipes dans lesquels les jeunes chercheurs, après leur thèse, ne pourront même pas concourir en vue d'un recrutement. C'est du jamais vu.

Les jeunes chercheurs étrangers travaillant ici ont déjà commencé à payer le prix de cette politique car, étranglé, l'Inserm a

simplement refusé en masse le renouvellement de leurs bourses dès cet automne. Plusieurs dizaines d'entre eux ont ainsi, souvent d'un mois sur l'autre, été renvoyés dans leur pays d'origine !

Au Centre national de la recherche scientifique (CNRS), la situation n'est en apparence un peu moins mauvaise que parce que la direction générale avait encore, cette année, quelques réserves de postes pour assurer un recrutement, certes très modeste, mais pas totalement catastrophique (Si elle n'avait pas procédé ainsi, un tiers des quelque 300 recrutements mis au concours au total n'auraient pas pu être programmés). L'organisme a toutefois perdu dans la manœuvre toute possibilité d'accueillir des chercheurs étrangers dans ses laboratoires, et il ne pourra pas répéter l'opération si la politique est la même l'an prochain, car ses réserves sont à présent épuisées.

Voilà donc ce que donne la politique gouvernementale de l'emploi dans les services publics, appliquée à la recherche scientifique. Le gouvernement taille

dans le vif de la recherche publique de la même façon qu'il frappe l'ensemble des fonctionnaires, dans tous les secteurs. Privilégiés du savoir, souvent flattés dans les discours dominicaux des hommes politiques de tous bords qui leur donnent facilement – comme Chirac vient encore de le faire – de la « priorité nationale », les scientifiques n'en font pas moins partie de ces fonctionnaires que le gouvernement a décidé de mettre à contribution de toutes les façons possibles, pour payer sa politique de défense des intérêts du patronat.

Mais en s'attaquant aux jeunes dans les laboratoires, en leur refusant tout avenir, en s'attaquant brutalement à l'emploi, en menaçant de vider les laboratoires publics, le gouvernement a peut-être fait un pas de trop. Car, chefs d'équipe ou pas, les scientifiques n'ont plus aujourd'hui qu'une solution pour sauver leur activité : gagner le bras-de-fer qu'ils ont engagé avec le gouvernement en le faisant reculer.

La pétition des chercheurs qui, au rythme moyen de mille signatures de plus par jour, a fait la Une des journaux depuis le 7 janvier n'est pas ainsi la énième répétition d'une défense aux accents corporatistes ou nationalistes, comme certains tentent de la présenter. Il s'agit bien d'un combat dont l'issue pourrait concerner l'ensemble des travailleurs du secteur public, confrontés, comme ceux de la recherche, aux attaques contre l'emploi public menées par le gouvernement.

Allègre...ment encore et toujours !

Interviewé sur France Inter, l'ancien ministre PS de l'Éducation nationale, de la Recherche et de la Technologie, Claude Allègre, a déploré « la situation catastrophique » de la recherche publique en France. « Nous ne pouvons plus travailler, je tiens les jeunes chercheurs à bout de bras », a-t-il déclaré. (Pauvres chercheurs !) Et de poursuivre : « On est complètement au bout

du rouleau financièrement. » Il a d'ailleurs annoncé qu'il allait, en tant que chercheur, travailler six mois par an aux États-Unis.

Allègre chercheur, Allègre ministre aurait pu tout aussi bien être bonimenteur ou arracheur de dents... Car c'est tout de même un comble de le voir feindre de s'indigner aujourd'hui des coupes claires pratiquées dans le budget de la

recherche, alors qu'il a lui-même mené une politique de diminution des budgets publics lorsqu'il était ministre de l'Éducation nationale et de la Recherche !

Qu'il émigre donc, le père Mammouth ! Aujourd'hui, pas plus qu'hier, les manifestants qui l'avaient démis de ses fonctions ne le retiendront.

D. M.

• Hôpital maritime de Berck-sur-Mer

Un déni de justice

À la veille de Noël, trois militants du syndicat Sud-Santé de l'Hôpital Maritime de Berck-sur-Mer ont été condamnés à des amendes et à des dommages et intérêts par le tribunal correctionnel de Boulogne-sur-Mer. Cela fait suite à une plainte de l'ancienne directrice et du médecin-chef de leur hôpital, pour un tract de janvier 2001 que ceux-ci jugeaient diffamatoire. Ce tract ne faisait que dénoncer – avec des comparaisons avec le régime de Vichy – le comportement des res-

ponsables de l'hôpital.

Depuis 1996 se sont accumulés de nombreux témoignages écrits de harcèlement, les pétitions signées par une grande partie des 340 membres du personnel contre les agissements de la directrice, du médecin-chef et quelques autres cadres, les démissions de ceux et celles qui ne supportaient plus cette atmosphère empoisonnée, les arrêts de travail pour dépression, les lettres des syndicats avertissant la direction de l'Assistance Publique – Hôpi-

taux de Paris (à laquelle cet établissement est rattaché) de graves dysfonctionnements dans l'hôpital, etc.

En novembre 2001, une réunion officielle des cadres dirigeants de l'hôpital mettait même en cause la directrice, affirmait « son désaccord total avec sa manière de diriger l'hôpital et son style de management », faisait part des plaintes du personnel et de nombreuses surveillances et votait une motion exigeant son départ.

La directrice a finalement

démissionné début 2002, le médecin-chef a été suspendu de ses fonctions en avril 2003, puis sanctionné par une mutation d'office en décembre 2003.

La teneur des conclusions des enquêtes administratives et médicales n'a bien sûr pas été communiquée au personnel ! Trop de transparence nuirait sans doute à la quiétude des responsables des ministères.

Et malgré ce lourd dossier contre la directrice, et bien que le médecin-chef ait tenté de retirer

sa plainte après la démission de la directrice, le tribunal a quand même condamné ces militants syndicaux ! Si c'est ça la justice, que serait l'injustice ?

Au-delà de l'aspect financier, ces salariés de la fonction publique risqueraient le licenciement si leur casier judiciaire devait contenir une telle condamnation. Ils ont fait appel du jugement et il faut qu'ils bénéficient du maximum de soutien pour que leur condamnation soit levée.

• La mortalité infantile dans le monde

Mieux vaut naître riche

Dans les pays riches, un enfant sur 143 meurt avant d'atteindre l'âge de 5 ans. Dans les pays pauvres, ce chiffre est de un enfant sur onze. Le plus

mortalité infantile de 66 % et la mortalité maternelle de 75 %, des objectifs « difficiles » à atteindre, disent des responsables de l'OMS, faisant ainsi le



Sans-abri à Washington. Dans les pays riches, les pauvres - et leurs enfants - ont parfois le sort de ceux du Tiers Monde.

souvent, il meurt d'une maladie qui aurait pu être soignée avec un minimum de moyens. L'espérance de vie d'une fillette qui naît en Sierra Leone est de 36 ans seulement ; elle serait de 85 ans si elle était née au Japon.

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a fait ce constat alarmant au cours d'une réunion qui s'est déroulée à Genève début janvier, sous l'égide de la Banque mondiale, en présence de représentants de vingt pays « en développement », selon l'expression hypocrite utilisée pour désigner des pays pauvres comme la Tanzanie, le Nigeria, l'Indonésie, le Pérou ou l'Iran.

Cette réunion fait suite à d'autres réunions, notamment à Ottawa en 2002 ou à New York en 2000, qui se fixent régulièrement des « objectifs » pour améliorer la vie de centaines de millions de personnes : éradiquer la faim, réduire la

constat de leur impuissance.

En effet, au lieu de progresser, la société régresse. Même dans les pays riches, dans certains quartiers pauvres des grandes villes, la mortalité infantile est comparable à celle de bien des pays du Tiers Monde. Quant à l'espérance de vie, dans la population noire de Harlem, le ghetto de New-York, on trouve proportionnellement moins d'hommes qui atteignent l'âge de 60 ans que dans certaines provinces du Bangladesh.

On peut difficilement attendre de ces réunions sous l'égide de la Banque mondiale qu'elles enrayent cette régression. Car les moyens ne suivent pas pour construire des hôpitaux en nombre, pour mettre à disposition gratuitement tous les médicaments nécessaires et pour que tous puissent manger à leur faim.

A. R.

• Haïti, 1^{er} janvier 1804

Il y a deux siècles, les es

A propos du bicentenaire de l'indépendance d'Haïti le 1^{er} janvier, nous reproduisons ci-dessous l'article de nos camarades antillais publié dans *Combat Ouvrier* du 10 janvier.

En Guadeloupe, le deux centième anniversaire de l'indépendance haïtienne n'est pas passé inaperçu, ne serait-ce que parce qu'une partie de la communauté haïtienne invitait la population à partager la « soupe au giramon » qui, chaque premier janvier, symbolise le festin des esclaves libérés. Mais au-delà de cet aspect culinaire, l'anniversaire de la victoire séculaire des esclaves haïtiens sur les esclavagistes français est là pour rappeler que cette victoire ouvrait une brèche dans le système esclavagiste, en donnant espoir aux millions d'esclaves à travers toutes les colonies.

Historiquement, c'est aussi un exemple, pour tous les opprimés de la terre, que la lutte et une volonté farouches peuvent vaincre l'oppression.

De la conquête espagnole à la colonie française

L'île d'Hispaniola resta espagnole de 1492, date à laquelle Christophe Colomb en prit possession au nom de l'Espagne, jusqu'en 1697, quand sa partie orientale passa à la France.

La colonie prospéra rapidement grâce au commerce triangulaire et devint « la perle des Antilles françaises ». La partie française de l'île, la future Haïti, produisait les trois quarts du sucre du monde, sans compter café, coton, indigo et autres denrées tropicales. Le commerce extérieur rapporta à la colonie 241 000 000 francs vers 1790. Il dépassa même celui de l'Amérique du Nord. Dans les trois années qui précédèrent la Révolution française, cette colonie envoya dans les ports français 734 000 quintaux de café, 1 750 000 quintaux de sucre et 40 000 quintaux de coton. Ce bref aperçu permet de comprendre pourquoi la future Haïti était considérée comme la colonie la plus florissante du monde entier.

Cette prospérité reposait sur l'esclavage. Il y avait 455 000 esclaves sur à peine 510 000 habitants en 1791.

Résistance et révolte

Soumis à l'enfer des rapports de production esclavagistes, les Noirs de ce qui s'appelait Saint-Domingue à l'époque résistèrent par divers moyens : suicides, infanticides, avortements, incen-

dies d'habitation, empoisonnements, sabotage de la production et insurrections. Les colons leur infligeaient toutes sortes de supplices, dont les plus inimaginables. Pour « contenir les nègres » et les obliger à subir les conditions inhumaines du système esclavagiste, ils les terrorisaient en permanence. Ils n'hésitaient pas par exemple à passer du plomb fondu sur les plaies vives, à émasculer, ou encore à jeter des esclaves vivants dans des fours ou à les faire dévorer par des chiens dressés à cet usage. Ce sort était réservé principalement aux esclaves nés en Afrique, et importés, « les nègres de traite » appelés encore « les nègres bossales », qui constituaient les deux tiers de l'ensemble, rivés au travail le plus dur, celui des planta-

Les « nègres créoles », ceux qui étaient nés sur place et qui avaient acquis quelques positions dans la hiérarchie des esclaves, régisseur comme Dessalines, ou garçon d'hôtel comme Christophe, deux des principaux leaders de la révolution et premiers chefs d'État d'Haïti, pouvaient espérer être affranchis, comme le fut Toussaint Louverture, ancien cocher dont le rôle pendant la révolution lui valut le surnom de « Robespierre noir ».

Mais pour les « bossales », pas de salut. Aux violences qu'ils subissaient, ils répondaient par le « marronnage », c'est-à-dire qu'ils partaient se réfugier dans les montagnes, dans les forêts inaccessibles. Ils vivaient en groupes dans des villages disséminés principalement dans la région du Cap, au nord de l'île. Leurs chefs dans le Nord se faisaient connaître : Colas-jambes-coupées, Noël, Polydor, Télémaque Conga, Isaac et Pyrrhus Candide. Les « nègres marrons » devinrent si nombreux qu'un corps spécial de la maréchaussée fut organisé pour les traquer. Malgré la répression féroce qui ne les épargnait pas (Makandal supplicié au Cap en 1758), ce sont ces bandes de nègres marrons qui furent les premiers à s'orienter vers un processus de destruction du système esclavagiste. Ce sont eux qui allumèrent, après la cérémonie du Bois-Caïman, la grande insurrection des esclaves, la nuit du 22 août 1791, premier signal du déclenchement de tout le processus de la révolution antiesclavagiste. Les esclaves révoltés prirent pour chef un prêtre vaudou, nègre marron, Boukman, entouré de ses lieutenants.

Des révoltes d'esclaves

secouaient périodiquement les plantations, tantôt limitées à une région, tantôt se généralisant. Les Blancs, comme le dit à l'époque Mirabeau, « dormaient sur les flancs du Vésuve ». La Révolution française et ses idées de liberté réveillèrent le volcan, car la liberté, tout le monde dans l'île y aspirait.

Mais le contenu que chaque couche sociale donnait à ce mot était différent, voire tout à fait opposé. La liberté, pour la couche dominante blanche, c'était la liberté commerciale, pour en finir avec le pesant monopole français. Les mulâtres, eux, réclamaient les droits civiques, l'égalité avec les Blancs, mais restaient partisans de l'esclavage.

La liberté à laquelle aspirait la masse des esclaves n'intéressait personne, sauf les esclaves eux-mêmes, en particulier les bossales.

Et « le Vésuve » explosa

Les esclaves opprimés se révoltèrent régulièrement tout au long du XVIII^e siècle, les nouvelles de la Révolution française les encourageant. La révolte d'août 1791 devint une véritable insurrection, rassemblant 100 000 esclaves des plantations de la plaine du nord. Les insurgés projetaient de massacrer tous les Blancs, de mettre le feu à toutes les plantations et de s'emparer de l'île. La ville du Cap brûla. L'insurrection ne réussit pas totalement, mais les esclaves restaient insoumis.

L'Assemblée Nationale envoya dans l'île son représentant : Sonthonax, chargé de rétablir l'ordre. Il devait affirmer l'autorité de la métropole sur les esclaves révoltés auxquels se ralliaient de plus en plus d'affranchis dégoûtés de l'intransigeance des Blancs qui crachaient sur toutes leurs propositions d'alliance. Mais il devait aussi affirmer l'autorité du gouvernement révolutionnaire français face aux colons et à leurs velléités d'indépendance. Les colons de Saint-Domingue, imitant les colons nord-américains qui avaient déclaré quelques années auparavant l'indépendance des treize colonies anglaises sans pour cela supprimer l'esclavage, voulaient une sécession à leur seul profit.

Les colons prirent contact avec l'Angleterre pour lui offrir l'île. L'Angleterre, alliée à l'Espagne, attendit la mort de Louis XVI sur la guillotine en janvier 1793 pour déclarer la guerre à la France. Un de ses offi-

GAMMA

Esclaves arrachaient leur liberté

ciers écrivit : « *La conquête de Saint-Domingue nous vaudra le monopole du sucre, du café, de l'indigo et du coton* ». Et lorsque les troupes anglaises débarquèrent en septembre 1793, les planteurs blancs mais aussi certains mulâtres leur firent un accueil triomphal.

La situation devint critique pour Sonthonax, craignant de « voir passer dans les mains ennemies la propriété de Saint-Domingue » et ses revenus ! Acculé, il proclama la liberté générale des esclaves le 29 août 1793 dans la province du nord et le 4 septembre dans la partie ouest et sud. La Convention confirma et généralisa ces décisions, en décrétant la suppression de l'esclavage dans toutes les colonies françaises.

Pour triompher des Anglais, il fallait à la France une armée : la libération des esclaves lui en fournit les troupes. L'armée française de Saint-Domingue devint rapidement une armée noire, depuis les simples soldats jusqu'au général en chef. Une armée qui, se battant contre les

Anglais, réglait ses propres comptes avec les propriétaires esclavagistes, alliés de l'Angleterre.

L'armée de Toussaint Louverture, le premier Noir à comprendre la nécessité de l'alliance avec la France révolutionnaire, soutenue par toute la population noire, vola de victoire en victoire. En 1797, elle était maîtresse de l'île.

La révolution antiesclavagiste était victorieuse. Les anciens maîtres blancs perdirent leurs esclaves et leurs plantations.

Toussaint Louverture contre Napoléon

Toussaint Louverture se débarrassa des Espagnols et s'empara de la partie est de l'île, signa avec les Britanniques un traité de commerce et de neutralité, se défit des agents de la puissance coloniale qui contrecarraient ses plans, en les embarquant pour la France. Il brisa enfin la puissance rivale des anciens mulâtres libres, ayant à leur tête le général Rigaud. Il fit élire une Assemblée qui promul-

gua une Constitution le 8 juillet 1801. Toussaint fut proclamé gouverneur général de l'île unifiée.

Mais la victoire de la révolution antiesclavagiste ne fut pas assurée définitivement. En France, le régime qui avait reconnu aux esclaves la liberté conquise était tombé quelques mois plus tard avec Robespierre, en juillet 1794. Depuis, la Révolution française marchait à reculons.

En mai 1802, Bonaparte rétablit juridiquement l'esclavage. Une nouvelle insurrection, partie une fois encore des « bossales », lui répondit. Lorsque les troupes françaises de Bonaparte débarquèrent, Toussaint Louverture, qui avait perdu l'appui des masses à cause de la féroce répression dont il fut l'auteur pour les contraindre à retourner sur les plantations, fut fait prisonnier par trahison et expédié en prison en France, où il mourut.

Le général Leclerc, chef de l'expédition française, une armada de 86 vaisseaux de guerre qui transportait 34 000 soldats

aguerris, écrivit à Napoléon : « *Ce n'est pas tout d'avoir enlevé Toussaint, il y a ici 2 000 chefs à faire enlever* » ! Les Noirs, alliés aux mulâtres, poursuivirent la guerre sous les ordres de chefs valeureux tels que Dessalines et Christophe. La nouvelle du rétablissement de l'esclavage et de l'insurrection des esclaves en Guadeloupe accéléra le mouvement insurrectionnel : « *Aussitôt, l'insurrection, qui jusqu'alors n'avait été que partielle, est devenue générale* », rapporte Leclerc. Cette guerre populaire se termina par l'anéantissement des forces françaises.

La victoire des opprimés

Les meilleurs soldats de l'armée napoléonienne, qui remportaient victoire sur victoire en Europe, ne vinrent pas à bout de 400 000 esclaves luttant pour leur liberté, malgré la volonté de leur chef, Rochambeau, qui succéda à Leclerc, de recourir à la terreur systématique en faisant pendre, noyer et fusiller les prisonniers, quand il ne les donnait pas à dévorer à des chiens.

Les esclaves savaient qu'ils n'avaient d'autre choix que de se débarrasser définitivement des troupes napoléoniennes. C'est alors que l'idée d'indépendance fit son chemin, comme meilleure garantie que plus jamais dans ce cas l'esclavage ne serait rétabli. L'unité de commandement des forces populaires, scellée au congrès de l'Arcahaie (15-18 mai 1803), consacra Dessalines comme général en chef de l'armée indigène et adopta le mot d'ordre : « *L'indépendance ou la mort !* » La bataille de Vertières, le 18 novembre 1803, scella le sort des troupes françaises.

L'esclavage ne put être rétabli. Dessalines déclara au peuple : « *Tel qu'un torrent débordé qui gronde, arrache, entraîne, votre fougue vengeresse a tout emporté dans son cours impétueux.* »

Le 1^{er} janvier 1804 fut proclamée l'indépendance d'Haïti.

Cette révolution, antiesclavagiste, fut avant tout l'œuvre des plus exploités, des plus pauvres, de ceux qui n'avaient « rien à perdre que leurs chaînes », les esclaves.

• Basques

Les droits des prisonniers basques bafoués par la France et l'Espagne

Pour protester contre la dispersion des 700 prisonniers politiques basques emprisonnés dans 73 prisons différentes, principalement en France et en Espagne (huit seulement de ces détenus le sont au Pays basque), des représentants des familles des prisonniers ont fait des journées de jeûne, simultanément dans plusieurs capitales d'Europe.

Jeudi 8 janvier, au Parlement européen à Bruxelles, des membres de ces familles, appartenant à Etxerat, l'association des parents et amis des prisonniers et prisonnières politiques basques, ont tenu une conférence de presse pour dénoncer principalement les difficultés et les souffrances qu'entraîne, pour la vie des familles, la politique de dispersion des prisonniers basques adoptée par les autorités françaises et espagnoles. Elles demandent le regroupement de ces prisonniers au Pays basque.

Chaque semaine, 2 700 per-

sonnes font ainsi en moyenne 1 050 km chacun. C'est beaucoup de fatigue, notamment pour les parents âgés, et aussi des frais très lourds, en moyenne 1 350 euros par mois. Ceux qui se déplacent en voiture pour réduire ces frais payent aussi un lourd tribut : il y a eu ainsi 14 morts dans des accidents de la route.

Cela représente parfois près de deux jours de voyage pour quelques minutes de parler. Dans certaines prisons, les visites ont lieu le jeudi, ce qui veut dire perdre un ou deux jours de travail, selon les distances.

Les familles ont dénoncé les brimades et les mauvais traitements : des passages à tabac en France, des tortures en Espagne, les mois d'attente pour recevoir le courrier, les changements fréquents de prison, le manque de soins médicaux, etc.

Les prisonniers et leurs familles réclament que les droits existants leur soient appliqués,

notamment celui d'accomplir leur peine dans les conditions les moins difficiles possible du point de vue affectif, c'est-à-dire sans trop les séparer de leur entourage social et familial. Ces droits, ont souligné les familles, sont reconnus en théorie par les Nations Unies, le Parlement

européen, le Parlement de la Communauté autonome basque, les Constitutions française et espagnole, mais en pratique ils sont bafoués. Ils demandent enfin que le statut de prisonniers politiques leur soit reconnu.

La politique terroriste des

nationalistes basques est indéfendable, mais elle n'autorise pas les États français et espagnol à traiter de façon indigne des prisonniers qui n'ont d'ailleurs pas toujours commis des crimes de sang et qui croupissent en prison parfois pour des actes élémentaires de solidarité.



Des militants basques, sur les murs de la prison de la Santé à Paris, réclament le regroupement des prisonniers au Pays basque.

• Service minimum

Le droit de grève c'est de la légitime défense

Reprenant les déclarations de De Robien, le ministre des Transports, Chirac a reparlé, le 7 janvier, du service minimum en cas de grève, plus particulièrement dans les transports. Il a donné six mois au gouvernement pour aboutir à une « négociation » avec des directions syndicales et a déclaré « qu'à défaut d'accord, il appliquerait des procédures que la loi aura définies ».

Chirac mise sur l'absence de réaction forte de certains syndicats, ce qui lui permettrait d'appliquer à la lettre le programme du Medef. Son dirigeant, Seillière n'a-t-il pas déclaré le 15 décembre à propos du service minimum :

« Cela fait quarante ans qu'on en parle. Dans six mois, il faut une loi, si une négociation entre partenaires sociaux n'a pas donné de résultat ».

Le ton est péremptoire. Le gouvernement et le patronat visent à amputer, voire à rendre inopérant, le droit de grève des salariés des services publics et, au-delà, de l'ensemble des travailleurs. Ils prétendent que les grèves sont trop nombreuses et pénalisent les usagers. Comme si le sort des usagers était leur premier souci ! Si c'était le cas, ils ne réduiraient pas le personnel dans les services publics ! C'est une manière d'inverser les rôles en se présentant comme des victimes aussi. Eux qui ont imposé à tous les salariés de travailler jusqu'à 62, 65 ans ont

l'indécence de parler de la fatigue des travailleurs bloqués sur un quai de gare ! Eux qui militent pour l'accroissement de la durée du travail feignent de s'inquiéter de la gêne des usagers !

S'ils se préoccupaient sérieusement des usagers, de la gêne de ceux des hôpitaux par exemple, qui doivent attendre pendant des heures dans les services d'urgence, ils auraient le moyen de montrer leur bonne foi en mettant fin à ce scandale. Au contraire, ils aggravent les restrictions budgétaires pour les services publics.

En fait, ce sont eux les fauteurs de grève et pas les travailleurs qui arrêtent le travail.

Car tous ces nantis qui vilipendent les grévistes ont du mal à imaginer que lorsque des travailleurs se mettent en grève, cela répond à des raisons impérieuses. Et il en faut pour choisir de perdre une partie de son salaire, sans parler des risques de sanctions.

Oui, la grève dans les transports ou ailleurs occasionne des difficultés pour d'autres catégories de travailleurs.

Mais Seillière, Chirac et son gouvernement en parlent à leur aise, eux qui sont responsables des décisions calamiteuses qui ne laissent d'autre choix aux travailleurs que de se défendre par la grève. Eux qui bloquent les salaires, augmentent les cadences, licencient. Eux qui, en un mot, disposent de tous les pouvoirs et voudraient que les travailleurs n'en aient aucun, même pas celui de se rebeller.

Le service minimum est une

manière de priver les salariés du droit de dire non aux agressions du patronat contre le monde du travail.

Des générations de travailleurs se sont battues durement, laissant des morts sur le pavé, pour imposer cette liberté de contester qu'est la grève. Dans certains pays elle est encore interdite et passible de prison. Ne laissons pas grignoter un des droits qui nous restent.

Annie ROLLIN



Attente interminable aux Urgences de l'hôpital Trousseau à Paris, le 29 novembre dernier. C'est le service archi-minimum des hôpitaux. Peut-on espérer avoir un jour un service... normal ?

• CFDT

Les mauvaises recettes de Chérèque

A l'occasion du Nouvel an, les dirigeants de la CFDT se sont offert une campagne de publicité sur les bienfaits de leur politique au cours de l'année écoulée. Les grévistes du printemps dernier et tous les travailleurs qui risquent de payer cher la collaboration avec le patronat et le gouvernement contre leurs retraites ont pu apprécier.

Interrogé par *Le Monde* sur l'emploi, le secrétaire général de la CFDT, François Chérèque, a indiqué pour répondre à Chirac qu'il n'était pas favorable à une loi : « Une loi ne créera pas d'emploi, pas plus qu'une loi de gauche n'a empêché les licenciements ». C'est vrai. Mais ses prétendues recettes à lui ne valent pas mieux. Chérèque énumère le contenu de son catalogue : il faut un « pacte pour l'emploi », des mesures de « traitement social », créer les « emplois de demain », améliorer la formation, organiser la mobilité des travailleurs tout au long de leur vie, aider au reclassement...

Pour Chérèque, il faudrait seulement négocier. Comme

si les intérêts des travailleurs et de leurs patrons étaient conciliables et comme si, à leur propos, on pouvait s'entendre entre gens de bonne compagnie. Chérèque et Seillière sont peut-être des partenaires autour d'une table de discussion. Mais pendant qu'ils discutent, les patrons mènent une véritable guerre contre les travailleurs et leurs revendications.

Dans les déclarations de Chérèque, pas un mot, pas une référence à la lutte, aux rapports de forces, à la mobilisation du monde du travail, seuls capables de contraindre les patrons à tenir compte des besoins et de la volonté des travailleurs.

Aujourd'hui, en matière d'emploi, la première urgence reste d'interdire les licenciements, en particulier dans les entreprises qui font des profits. Evidemment, il ne faut pas compter sur Chérèque ni d'ailleurs sur aucun autre dirigeant syndical pour mettre en avant cette revendication essentielle et urgente.

Michel ROCCO

• Tarallo libéré

Enfin une justice humaine

André Tarallo, l'une des trois figures principales de l'affaire Elf, condamné à quatre ans de prison en novembre dernier, vient d'être libéré pour raisons médicales, moins de deux mois après son incarcération. Son état nécessiterait une opération délicate de la carotide, qui « ne peut être effectuée en milieu carcéral ». Vrai ? Faux ? En tout cas c'est la première fois qu'on en entend parler.

Tarallo, qui était sur les bancs de l'ENA avec Jacques Chirac, a fait pratiquement toute sa carrière dans la compagnie pétrolière Elf. Il appartenait à l'équipe dirigeante, à la fin des années 1980, et était spécialement chargé des relations avec les chefs d'États africains. Il négociait avec eux ces contrats juteux qui permettaient à Elf, pour des tarifs défiant toute concurrence, et en échange de quelques retombées sonnantes pour les chefs d'États et leurs proches, de piller le sous-sol africain et, accessoirement, de

détruire l'environnement et de déplacer les populations gênantes. Il avait mis au point ce système de détournement appelé « abonnement », qui consistait à prélever trois francs par baril sur toute la production de pétrole, soit au total des centaines de millions de francs par an, redistribués ensuite aux « abonnés » : chefs d'États, ministres, dirigeants de sociétés et amis divers.

La justice l'a accusé d'avoir utilisé ce système pour son enrichissement personnel, à hauteur de 45 millions d'euros, qui auraient atterri sur ses comptes en Suisse, et auraient payé une somptueuse propriété en Corse, villa gigantesque estimée à 23 millions d'euros.

Dans sa défense, Tarallo a prétendu qu'il agissait pour le compte du président gabonais, Omar Bongo. Vu les sommes en jeu, on peut imaginer que l'un n'a pas empêché l'autre et qu'il y en avait pour tout le monde. Ce qui semble sûr, c'est

que la villa est bien à lui...

Si Tarallo fut condamné à quatre ans de prison et à deux millions d'euros d'amende, et fut arrêté à l'audience, à ce jour, il n'a payé que 1,5 million d'euros de caution (sur quel compte ?), n'a séjourné que deux mois dans les geôles de la République. Qui osera prétendre que ce gouvernement se désintéresse de toutes les personnes âgées ?

Nous n'avons pas les moyens de juger de la véracité des raisons médicales invoquées. L'intérêt de garder en prison ce personnage n'est pas évident. Mais on constate que la mansuétude de la justice pour ces hommes si proches du pouvoir économique et des dirigeants politiques n'a pas fait défaut.

Tandis que bien des détenus en mauvaise santé, souvent aussi âgés et dont l'état nécessiterait des soins, ne bénéficient pas de la même attention.

Roger PÉRIER

• La carte scolaire 2004-2005

La carte de la pénurie

Le directeur de l'enseignement scolaire, Pierre de Gaudemar, a présenté, mercredi 7 janvier, la répartition des postes d'enseignants par académie, pour l'année scolaire 2004-2005. Cette carte scolaire qui va se traduire par une très importante diminution des moyens en enseignants, personnels de service ou surveillants est la conséquence des restrictions budgétaires votées il y a peu, à l'Assemblée nationale.

Pour la seule année scolaire 2004-2005, le gouvernement a décidé de supprimer plus de 4 000 emplois d'enseignants dans le secondaire. A cela il faut ajouter la suppression de 9 000 postes de surveillants, l'arrivée en fin de contrat de 14 000 aides-éducateurs, contre la création de 13 000 postes d'assistants d'éducation seulement. Le nombre d'adultes dans les établissements scolaires baissera donc de 10 000 personnes au moins en 2004, après avoir déjà baissé de 10 à 15 000 en 2003. Enfin, au moins 5 000 CES (contrat emploi solidarité) disparaissent. Onze mille postes administratifs sont également supprimés.

« Nous avons un vrai problème de fond : nous visons une meilleure efficacité de la dépense publique et nous voulons être garants de l'équité, c'est-à-dire de la répartition des moyens la plus juste possible », a déclaré Raffarin. Mais la répartition des postes sur les différentes académies ne peut certainement pas être équitable, puisque le gouvernement déshabille Pierre pour habiller Paul. Conséquence de ces suppressions massives de postes, des académies doivent en effet rendre des postes pour aller combler, un tout petit peu, les trous ailleurs, avec ce que cela signifie, fermer des classes dans les écoles maternelles et primaires, fermer certaines sections ou encore supprimer des options, notamment en langues au lycée, aug-

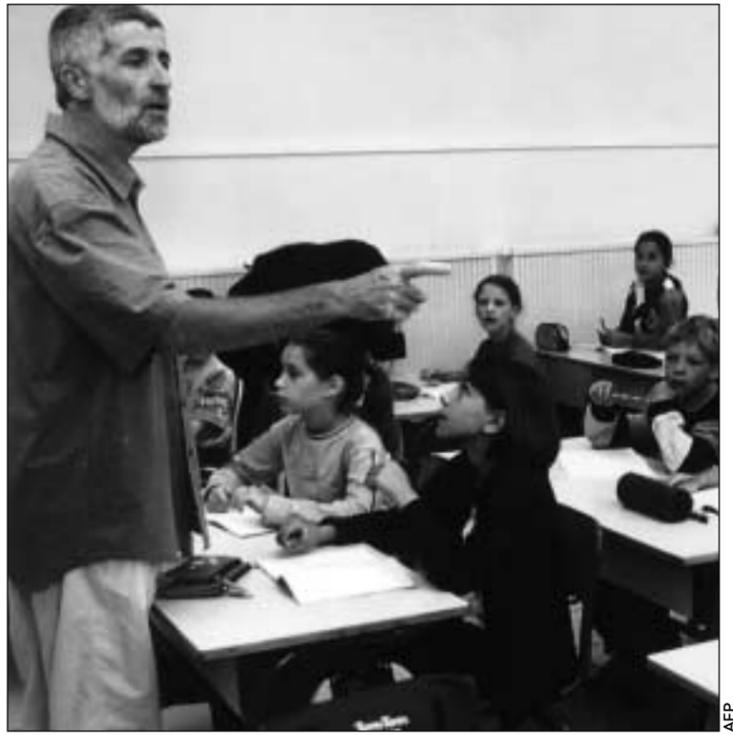
menter les effectifs de certaines classes, etc.

Le gouvernement n'étant pas à court d'idées pour faire des économies, il envisage par ailleurs de supprimer les petits établissements du second degré accueillant moins de 100 élèves. De Gaudemar l'a laissé entendre assez clairement, en déclarant que « des formes de coopération et des regroupements » pourraient être envisagés à moyen terme. Pourtant, bien des parents et des enseignants réclament exactement le

contraire. Il serait souhaitable de développer le nombre d'établissements avec de petits effectifs, car cela permettrait d'éliminer bien des problèmes de violence, et de mieux encadrer, et donc de mieux aider, les collégiens ou les lycéens, chose impossible dans ces véritables usines scolaires que sont les trop nombreux établissements de 2 000 élèves et plus.

Mais l'éducation de la jeunesse, en particulier de celle des quartiers et cités populaires, est le cadet des soucis du gouvernement, qui est bien trop occupé à récupérer de quoi payer les nombreuses exonérations fiscales ou autres allègements de charges en faveur du patronat.

Aline RETESSE



Rien de juste dans le redéploiement

Pour les écoles maternelles et primaires, 1 460 postes seront redéployés du secondaire au primaire, pour faire face aux 53 400 élèves supplémentaires à la rentrée 2004, ce qui ne fait qu'un poste d'instituteur pour 36 élèves. Le nombre d'instituteurs reste donc insuffisant globalement. Mais en plus, dans dix académies, 368 postes d'enseignants sont supprimés. On mesure toute l'hypocrisie des propos du ministre de l'Éducation nationale sur la lutte contre l'illettrisme, alors qu'on supprime encore les possibilités de créer des classes à effectif très réduit pour tous les jeunes enfants qui ont des difficultés à

apprendre à lire et à écrire.

Pour les collèges et les lycées, le budget 2004 prévoit la suppression de 1 500 emplois d'enseignants et celui de 2 400 emplois stagiaires. Cela augure mal de l'avenir, car ce sont autant d'enseignants qui ne seront pas recrutés et qui ne pourront donc pas remplacer les départs à la retraite.

La diminution du nombre d'élèves de l'ordre de 34 000 élèves ne justifie pas du tout ces coupes claires. Elle ne touche d'abord que les collèges, et non les lycées, classiques et professionnels, qui voient au contraire leurs effectifs augmenter. De plus, il ne faut pas être grand

clerc pour se rendre compte que cette diminution ne peut être que temporaire, alors que les suppressions de postes, elles, sont définitives. Là encore, le gouvernement colmate les brèches dans certains endroits, et en ouvre ou en agrandit ailleurs. Ainsi l'académie de Lille doit rendre 567 postes, celle de Nancy-Metz 334 postes, ce qui, pour reprendre les termes de la secrétaire adjointe de la FSU, la principale fédération syndicale de l'Éducation nationale, représente « une hémorragie historique dans les effectifs ».

Dans l'académie de Bordeaux, le bilan fait par le Snes, principal syndicat du second degré, est édifiant : 156,5 postes

sont menacés de suppression dans les collèges et les lycées, 138 stagiaires manqueront à la rentrée 2004, 316 options sont menacées de fermeture dans les établissements ; ce qui signifie que, dans certains d'entre eux, des élèves ne pourront plus apprendre certaines langues enseignées jusqu'alors. Dans l'académie d'Amiens, une des régions où le nombre de jeunes qui sortent du système scolaire sans diplôme est le plus important, 329 postes sont supprimés, 47 postes en primaire, 250 postes de collèges ou lycée, ainsi que 32 postes administratifs et techniques.

A. R.

• Le grand débat sur l'éducation

La propagande et la réalité

Selon le ministère de l'Éducation nationale, le grand débat sur l'éducation serait un franc succès : plus de 14 000 réunions se seraient déjà tenues sur les 15 000 prévues, rassemblant des centaines de milliers de participants, variant de dix à deux cents selon les réunions. Relayant la propagande gouvernementale, la télévision a présenté une assemblée animée dans laquelle enseignants, parents et élèves abordaient différents thèmes, apportant des témoignages ou proposant des solu-

tions pour améliorer le système éducatif. Et les responsables d'affirmer avec sérieux que toutes les remarques et suggestions seront prises en compte et aideront à mettre sur pied la réforme de l'éducation devant intervenir à la rentrée scolaire 2005.

La réalité n'a pas grand-chose à voir avec ce tableau idéal, où tous les « acteurs » marcheraient la main dans la main pour aider le gouvernement à rénover l'école. Déjà, dans la plupart des établissements, enseignants et parents

ont manifesté leur désintérêt vis-à-vis des discours officiels vides de sens, soit en ne venant pas (un bon nombre de réunions n'ont pas pu se tenir, faute de participants), soit en attendant passivement que s'écoule le temps consacré à ce soi-disant débat. Les chiffres de deux cents participants avancés par le ministère ont été l'exception, s'ils sont réels, et correspondraient à des réunions regroupant tous les établissements scolaires d'un secteur. Dans la plupart des cas, les présents se comptaient sur

les doigts de deux mains, officiels et animateurs compris.

Et puis, il y a eu aussi toutes ces réunions où le personnel gréviste du printemps dernier a dénoncé la politique du gouvernement, avant de quitter la salle. Ont-ils été comptabilisés comme des participants ? Ils ont rappelé que nombre de problèmes que connaît actuellement l'éducation peuvent se résumer par le manque de moyens et que toutes les décisions prises par le gouvernement, qui vont dans le sens d'une aggravation des conditions d'enseignement, se font sans

qu'on leur demande leur avis. Quand, pour tenter de se faire entendre, ils ont été contraints à faire plusieurs semaines, voire plusieurs mois de grève, le ministre de l'Éducation a refusé d'en tenir compte, et il a maintenu ses projets de suppressions de postes ou de transfert aux régions du personnel ATOS.

L'autosatisfaction des responsables de l'Éducation nationale à propos des résultats de ce « grand débat » ne masque pas la réalité.

M. L.

• Seine-Saint-Denis

Le surendettement progresse

En 2003, la Seine-Saint-Denis a connu une véritable explosion des dossiers de surendettement, auxquels s'ajoutent les personnes surendettées qui, par découragement ou ignorance des procédures, ne déposent pas de dossier.

Il y en a eu 20 % de plus qu'en 2002, ce qui donne un aperçu des difficultés inextricables dans lesquelles plongent des milliers de travailleurs, dès qu'ils sont touchés en particulier par le chômage. Comment s'en sortir, lorsqu'on touche des revenus insuffisants qui obligent chaque

mois à se lancer dans mille et un calculs et dans toutes sortes d'acrobaties, pour faire face à des dépenses même élémentaires ? La perte d'un emploi, une maladie qui se prolonge ou un divorce risquent fort de tourner au drame. Il en va de même pour les retraités, comme le constatent des membres de la commission de surendettement de ce département. Qu'il s'agisse de femmes qui n'ont jamais travaillé et qui ont perdu leur conjoint, ou encore de personnes âgées qui s'endettent pour aider leurs petits-enfants.

La loi Borloo prétend permettre, à compter de 2004, aux personnes en situation de surendettement de repartir sur de nouvelles bases. Avec ce dispositif, la dette sera effacée après que tous les biens de la personne surendettée auront été vendus. Mais en même temps, le gouvernement fait baisser – voire disparaître – les maigres indemnités auxquelles ont droit les chômeurs, alors que le chômage repart sérieusement à la hausse.

Annie ROLIN

• Saint-Denis

Manque de logements sociaux !

Dimanche 4 janvier, un incendie s'est déclaré dans un immeuble vétuste de la rue Gabriel-Péri à Saint-Denis. 150 personnes, et parmi elles de nombreux enfants, ont été évacuées par la préfecture. Elles ont été relogées provisoirement par la mairie dans une salle municipale sans eau chaude.

L'immeuble appartient à un propriétaire qui l'a laissé se dégrader pendant des années, refusant d'y faire les travaux nécessaires. La plupart des gens de l'immeuble sont à l'origine des sans-logis en attente depuis des années d'un logement social ; ils ont donc occupé cet immeuble vide et, pour certains, n'ont jamais vu le propriétaire en quatre ans. Ils ne lui versaient donc pas de loyer, mais payaient l'eau et l'électricité.

A Saint-Denis, comme dans toute la petite couronne parisienne, il existe de nombreux immeubles vétustes. Certains sont laissés à l'abandon et squattés, mais d'autres sont une véritable manne pour les mar-

chands de sommeil qui louent les logements fort cher, souvent à des familles qui ne peuvent pas avoir de titre de séjour.

Pourtant la plupart des familles de cet immeuble sont solvables et réclament un logement HLM depuis des années. Mais les municipalités, et celle de Saint-Denis ne déroge pas à la règle, ne construisent plus de logements sociaux et privilégient les logements en accession à la propriété et la construction de bureaux.

A la Plaine-Saint-Denis, la construction bat son plein, les promoteurs s'en donnent à cœur joie et les immeubles portent les noms de grosses sociétés qui y installent leurs sièges sociaux. Mais en cinq ans, 675 logements sociaux ont été supprimés à Saint-Denis et seulement 590 reconstruits, soit une perte de 85 logements.

Alors bien sûr, en matière de logements sociaux, il y a des situations beaucoup plus choquantes qu'à Saint-Denis, dans les beaux quartiers ou les banlieues chics, qui refusent de

construire des logements sociaux. Malgré cela, et surtout à cause de cela, dans cette période de crise du logement, ce devrait être l'une des priorités des municipalités populaires.

Pour répondre à cette situation d'urgence, la municipalité a sécurisé l'immeuble incendié en entamant des travaux d'urgence, pour étayer les étages qui menacent de s'effondrer et pour refaire l'électricité.

Les familles, qui n'ont pas d'autre choix, comptent ainsi retourner dans l'immeuble au plus tôt. Cependant, deux étages demeureront condamnés et quatorze familles se retrouvent du coup sans logis. La municipalité promet d'en aider cinq à se reloger, mais ne prend pas en compte les neuf autres. Les familles exclues ne comprennent pas trop les raisons de ce choix, mais les négociations sont en cours. Pour l'instant, les familles continuent à camper dans des conditions précaires, dans la salle de la Légion d'Honneur !

• Nomination d'un préfet issu de l'immigration

Rien de changé pour les banlieues

L'annonce de la prochaine nomination d'un haut fonctionnaire d'origine immigrée a créé un nouveau sujet de polémique dans la classe politique, de droite comme de gauche. D'autant que cette annonce faite par Sarkozy venait appuyer ses propos en faveur d'une « discrimination positive », censée aider à l'intégration des Français issus de l'immigration.

Quelques jours plus tard, Chirac s'est ainsi démarqué du ministre de l'Intérieur ;

africaine par exemple, qu'aujourd'hui. Certains, comme Houphouët-Boigny qui devint par la suite président de la Côte-d'Ivoire, débutèrent même leur carrière politique en tant que députés, voire ministres de plusieurs gouvernements français. Cette « promotion » d'une minorité, recrutée parmi les couches les plus aisées de pays qui étaient alors des colonies françaises, n'a jamais empêché les préjugés xénophobes et les discrimina-



Sarkozy se faisant interpellé par des jeunes. Leur situation ne changera pas à cause d'un, ou de plusieurs, préfets.

tout en reconnaissant les inégalités dont sont victimes les immigrés et en confirmant la nomination d'un préfet musulman, il a déclaré qu'il n'était « pas convenable » de « nommer les gens en fonction de leur origine ».

Discrimination positive ou pas, la présence dans la haute administration de personnes issues de l'immigration n'a rien d'une nouveauté. Il y a une cinquantaine d'années par exemple, l'État français comptait beaucoup plus de hauts fonctionnaires civils et militaires, et notamment des préfets, d'origine

de la grande majorité des immigrés, le plus souvent condamnés aux travaux les plus pénibles et relégués dans des banlieues défavorisées.

C'est encore vrai aujourd'hui. La montée du chômage, qui frappe encore plus durement ces banlieues, ne peut que renforcer les sentiments d'exclusion des populations d'origine maghrébine, africaine ou autre. Et ce n'est pas la nomination d'un préfet, fût-il issu de l'immigration, qui changera quelque chose à leur sort.

Roger MEYNIER

• Justice

Démarrage au quart de tour

Trois mois et six mois de prison ferme, agrémentés de trois ans d'interdiction du territoire : ce sont les peines réclamées par la procureure de la République pour un prévenu originaire du Bangladesh en situation irrégulière et un Malien, devant la 25^e chambre correctionnelle de Paris, dite des comparutions immédiates. Interpellés par la police dans la

nuit de la Saint-Sylvestre alors que les forces de l'ordre essayaient des jets de projectiles divers, mis en garde à vue en compagnie de 41 autres personnes, ils ont nié devant le tribunal avoir lancé quelque objet que ce soit en direction des forces de l'ordre. Celles-ci d'ailleurs ne portaient contre eux aucune autre accusation que leur présence sur les lieux.

Les avocats commis d'office demandèrent en vain le bénéfice du doute. Il en faut plus, apparemment pour faire douter ce tribunal, qui a non seulement appliqué les demandes de peines et qui, de plus pour bien montrer sa détermination et son indépendance, a surenchéri en condamnant le second accusé à quatre mois ferme d'emprisonnement, au lieu des

trois réclamés par la procureure. Une jeune Américaine en vacances à Paris, qui reconnut avoir trop bu et « jeté une bouteille qui n'a touché personne », eut un peu plus de chance en n'écopant que de trois mois avec sursis et quitta donc librement le tribunal. Deux jeunes gens de 20 ans, poursuivis pour violences sur des agents de la RATP au cours

d'une bagarre dans le métro, furent condamnés à quatre mois de prison et à des dommages et intérêts.

Voilà quelques jugements bien vite rendus. Que tous ceux qui craignaient un développement immodéré du laxisme judiciaire se rassurent : 2004 sera bien dans la continuité de 2003...

Alain VALLER

Les directions syndicales sabotent les mouvements auxquels elles appellent

À EDF le 20 janvier, à la SNCF le 21 janvier, dans les hôpitaux le 22 janvier. Quant à la Fonction publique, elle attendra la semaine suivante. Voilà la façon dont les directions syndicales, et en particulier la plus influente d'entre elles, la CGT, appellent les travailleurs à entrer en lutte contre les coups qui les frappent.

Cet appel à une mobilisation en ordre dispersé est un véritable sabotage préventif.

À EDF, les directions syndicales qui se sont donné la peine de faire diffuser un tract à plusieurs millions d'exemplaires pour dénoncer – à juste titre – la remise en cause du statut des travailleurs de l'EDF et les menaces de privatisation, se contentent d'appeler à un grand rassemblement en région parisienne, le 20 janvier.

À la SNCF, la CGT, la FGAAC (syndicat des agents de conduite), FO et Sud-Rail appellent à une journée nationale de grève.

Les personnels des hôpitaux, une fois que les cheminots auront repris le travail, sont appelés à une journée de grève contre la politique de restrictions du gouvernement.

Quant aux travailleurs de la

Fonction publique, ils ne seront concernés pour une "semaine d'action" que plus tard, du 26 au 30 janvier.

A quoi rime un tel calendrier de journées et d'actions dispersées, alors que le gouvernement mène une offensive concentrée contre tous les travailleurs, qu'ils soient du secteur public ou des entreprises privées, chômeurs ou retraités compris ? À l'heure où il est indispensable de rassembler les forces de l'ensemble des travailleurs, les directions syndicales font la démonstration qu'elles ne le veulent pas.

En fait, les confédérations syndicales semblent bien moins préoccupées de mettre en échec les attaques du gouvernement que du rôle que celui-ci voudra bien leur laisser. Elles ne conçoivent pas l'intervention des travailleurs comme une pression pour obtenir gain de cause mais comme un soutien symbolique de leurs discussions avec le gouvernement. C'est en particulier le cas à la SNCF, où les cheminots ne sont appelés à la grève que pour soutenir les rencontres engagées au même moment avec la direction.

Pourtant, les raisons de se défendre s'accumulent : les salai-

res bloqués (ou des augmentations dérisoires), les suppressions de postes dans la Fonction publique, les licenciements et plans sociaux dans le secteur privé, les conditions de travail partout dégradées avec la préparation de la part du gouvernement et du Medef d'une remise en cause générale du Code du Travail, l'amputation des retraites, les augmentations annoncées puis démenties (mais pour combien de temps ?) de la CSG pour les chômeurs et les retraités, les attaques contre l'assurance maladie, l'annonce d'un dispositif anti-grève dans les transports en commun, sous prétexte de "service minimum". Dans un tel contexte d'offensive de la part du patronat et du gouvernement, que les syndicats appellent les tra-

vailleurs à la lutte est plus que justifié. Mais ils le font, volontairement, de la pire façon qui soit.

Or rien ne dit que, dans la situation actuelle, les travailleurs aient le moral pour entrer en lutte. Des raisons de se défendre ils en ont, mais comment auraient-ils confiance dans les résultats de telles luttes ? Les grèves ne sont pas un jeu.

Les organisations syndicales devraient tout faire pour leur redonner confiance dans leur force, au lieu d'augmenter leur démoralisation. Si elles avaient appelé chaque secteur à entrer en lutte en même temps, cela n'aurait pas été plus difficile pour les travailleurs, qui se seraient sentis plus forts parce que plus nombreux.

De telles journées doivent être des journées de mobilisation, préparant une lutte plus importante. Mais la stratégie qu'adoptent les directions syndicales est tout à fait voulue pour que cela ne fasse pas trop mal à l'État et, derrière l'État, au patronat.

Ce n'est pas une raison pour ne pas suivre ces appels, mais c'est une raison pour se dire qu'à un moment ou un autre, il faudra faire sans eux car, que ce soient les dirigeants de la CGT, ceux de la CFDT, de FO ou des autres syndicats, ils ne sont vraiment pas dans le camp des travailleurs ! Ils défendent leur existence de représentants patentés, au mépris du dévouement de leurs propres militants et au mépris des intérêts des travailleurs.

• Suppression des passages à niveau dangereux ?

Pas d'argent !

Louis Gallois, président de la SNCF, comme la direction du Réseau Ferré de France (RFF), gestionnaire des infrastructures ferroviaires, ont beau dire, les faits sont là : la sécurité des cheminots comme des voyageurs n'est pas « la priorité des priorités » dans leurs préoccupations. Une nouvelle preuve vient d'être donnée par l'annonce d'un nouveau plan prévoyant, d'ici à 2012, la suppression de 200 passages à niveau dangereux, sur un total de plus de 19 000, officiellement recensés comme « les plus préoccupants » !

Une fois de plus, la raison invoquée pour quasiment ne rien faire face à des situations qui ont encore été responsables de quelque 50 morts en 2003, est le coût des travaux considéré comme excessif. Chaque suppression est estimée entre 15 et 20 millions d'euros, voire plus en cas de difficultés particulières.

Qu'un tel investissement permette d'écarter les risques d'accidents mortels n'est visiblement pas un argument suffisant pour que les pouvoirs publics, qui participent du financement du RFF et de la SNCF, fassent ce qu'il faut pour que les fonds nécessaires y soient consacrés d'urgence.

Et puis, en même temps qu'on nous explique que l'argent manque pour supprimer rapidement les croisements route-rail dangereux, la SNCF continue de pratiquer des tarifs préférentiels, scandaleusement bas, pour les entreprises qui font transporter leurs marchandises par le réseau ferré. Des sommes considérables continuent d'être investies dans des domaines secondaires, pour ne pas dire complètement inutiles, comme par exemple ces 4 200 nouveaux composteurs de billets pour remplacer dans toutes

les gares les anciens, jugés trop lents, ou les nouveaux automates de vente de billets installés d'ici la fin de l'année, ou encore les uniformes commandés périodiquement aux grands couturiers pour les cheminots en contact avec les usagers, les études de design pour le mobilier des voitures TGV ou autres, etc.

En fait, pouvoirs publics, direction de la SNCF et du RFF vont de pair pour mener une politique d'économies au détriment de la sécurité et du service public que représente le chemin de fer. C'est vrai et c'est scandaleux pour ce qui concerne ces passages à niveau dont le danger est reconnu depuis des dizaines d'années, tout comme pour les investissements notoirement insuffisants en matériel, en entretien, en embauches de personnel et en salaires.

L. P.

• SNCF - ateliers de Masséna (Paris 13^e)

Mieux vaut l'eau... ferrugineuse

Trente cheminots travaillant aux essieux dans l'atelier SNCF de Masséna (Paris 13^e) ont été intoxiqués en décembre dernier parce qu'ils avaient bu l'eau du « local convivialité ». Les canalisations d'eau industrielle (non potable) n'étant pas repérées et ne figurant sur aucun plan, un ouvrier a fait un raccordement d'eau sans se rendre compte du danger. Heureusement, l'intoxication n'a pas eu de conséquences trop graves, mais l'un des ouvriers concernés a dû être hospitalisé quelques jours, tandis que la plupart des autres étaient pris de diarrhées, vomissements, maux de tête.

Dans cette affaire, la direction s'est montrée particulièrement irresponsable. Mise au courant le 5 décembre 2003 de la situation, elle continuait à contester la gravité des faits le 12 décembre. De même les chefs d'atelier, toujours très réactifs

dès qu'il s'agit de production, ont brillé par leur passivité.

Ce n'est qu'à la suite d'un CHS-CT (comité d'hygiène et sécurité - conditions de travail) extraordinaire, tenu le 18 décembre, que la direction a décidé la suppression, au cours de l'année 2004, de l'eau industrielle... à condition que la direction nationale donne les fonds nécessaires aux travaux. Dans l'immédiat, les points d'eau industrielle devront être repérés par une pancarte (ce qui est bien la moindre des choses) et, dans la mesure du possible, les vannes d'alimentation seront coupées.

La direction a également accepté que les travailleurs ayant été malades avec arrêt de travail soient reconnus en accident de travail... mais seulement après bien des tergiversations !

Correspondant LO



• Changement des statuts d'EDF et GDF

Ouverture du marché et ouverture du capital

Le changement de statut qui devait transformer EDF et GDF, d'EPIC (établissement public à caractère industriel et commercial) en sociétés anonymes ordinaires, a été une fois de plus reporté par le gouvernement à des temps plus favorables, c'est-à-dire après les élections. Il est évident que ni l'opinion publique ni les salariés d'EDF et GDF ne veulent ce changement de statut qui sera le début de la privatisation. Mais si le gouvernement reporte, il ne renonce à rien.

Actuellement EDF et GDF (qui sont maintenant juridiquement séparés, bien que les factures et les relevés de compteurs continuent à se faire sous le sigle commun EDF-GDF) sont des entreprises d'État. Il y a deux aspects, liés bien que distincts : l'ouverture du marché de l'électricité et du gaz d'une part, « l'ouverture » du capital (autrement dit le début de la privatisation) d'autre part.

L'ouverture du marché correspond à une décision de l'Union européenne qui s'applique par étapes, les très gros clients d'abord (pour eux, c'est aujourd'hui un fait accompli), les PME-PMI ensuite et les simples particuliers plus tard. En théorie, chaque consommateur pourra choisir son fournisseur, exactement comme dans la téléphonie un client peut choisir France-Télécom, Bouygues ou un autre. Dès le 1^{er} juillet 2004, tous les professionnels qu'on trouve dans les pages jaunes des annuaires (soit 2,5 millions de clients) pourront choisir de rester chez EDF ou de prendre un autre fournisseur, à condition que ce dernier ait les capacités de fournir l'électricité demandée. En France on en est

rence il y aura nécessairement baisse des prix. C'est stupide. Les lois du marché n'entraînent pas forcément la baisse des prix, mais tout au plus leur adaptation en fonction de l'offre et de la demande, soit à la baisse, soit à la hausse. En outre, le « marché libre » est une ineptie. Il existait en Europe des sociétés d'État, avant l'actuelle vague de déréglementation et de privatisation. Il existe aujourd'hui quelques gros trusts de l'électricité ou du gaz, deux ou trois par pays généralement (cas de l'Allemagne, de l'Espagne, etc.) qui se concurrencent mais se mettent aussi d'accord sur les prix.

Lorsque les prix sont jugés trop bas par les compagnies d'électricité, elles restreignent leurs investissements, pour limiter la production afin que les prix remontent. Et parfois, comme ce fut le cas en Californie, elles arrêtent des centrales sous prétexte d'incidents ou d'entretien, afin de provoquer une pénurie artificielle et une explosion des tarifs. C'est le fonctionnement habituel du capitalisme.

Le credo libéral, selon lequel l'ouverture du marché entraî-



consomment le plus d'électricité en France, et qui se sont publiquement inquiétés de l'opportunité d'ouvrir le marché. Les exemples de la Californie, où la Silicon Valley ainsi que les producteurs d'aluminium ont été privés de courant, ceux de l'Espagne, mais aussi de la Suède, où la spéculation a nui aux industriels (et aux simples usagers aussi, évidemment, mais cela n'est pas leur problème), leur font redouter des hausses de tarifs et des coupures. Et après tout, pour eux, EDF c'est la sécurité, des contrats fiables, à très long terme, très avantageux (car EDF avantage outrageusement les grandes entreprises en faisant payer cher les particuliers). Alors pourquoi se lancer dans cette aventure ?

Cela dit, l'ouverture du marché est une réalité dans presque toute l'Europe et devrait l'être en totalité en France en 2007.

Quand la concurrence n'existe pas... on l'invente

Jusqu'à présent, en France, face à EDF-GDF, il n'y avait pas de concurrents sérieux. Alors il a fallu les fabriquer, tout d'abord en séparant EDF de GDF. Mais attention, en tant qu'entreprise concurrente, l'électricien EDF aura le droit de faire des offres dites « multiservices », c'est-à-dire de vendre, avec l'électricité, de la chaleur et du gaz, en s'associant à un fournisseur de gaz concurrent de GDF par exemple. Quant à GDF, il aura le même droit, donc celui de vendre de l'électricité ou, ce qui revient au

même, de s'allier à un électricien concurrent d'EDF. En fin de compte, l'électricien deviendra un peu gazier, et le gazier un peu électricien. Si c'était pour en arriver là, pourquoi avoir séparé EDF de GDF ?

Mais ce n'est pas tout. Les autorités ont détaché des petits morceaux d'EDF, qui avaient un statut juridique différent, pour les donner à de futurs concurrents. La Compagnie nationale du Rhône a été bradée à Electrabel (qui fait partie du groupe Suez). Cette même Electrabel a conclu un accord commercial pour cinq ans avec la SHEM, filiale de la SNCF, qui possède et exploite 49 petites centrales hydroélectriques dans le Midi de la France. Par ailleurs la SNET (qui dépendait des Charbonnages de France) a été vendue au trust espagnol Endessa (qui s'est empressé de licencier du personnel, provoquant une grève).

En outre, pour permettre une concurrence « loyale », on a séparé d'EDF le réseau de transport haute tension, qui devient une société distincte dénommée Réseau de Transport d'Electricité (RTE), fonctionnant sous l'autorité d'un gestionnaire de réseau prétendument indépendant. Bref, là où c'était relativement simple, cela devient de plus en plus compliqué, sans que cela change d'ailleurs quoi que ce soit aux parcours des électrons dans les câbles ni à la provenance du courant. Et, pour les simples usagers, on risque d'aboutir à un casse-tête invraisemblable où plus personne n'y comprend rien, comme en Allemagne par exemple, où des intermédiaires sont apparus... pour aider les usagers dans leurs choix !

Vers l'ouverture du capital

Les dirigeants d'EDF, de GDF, de l'État et des instances européennes ne font pas mystère de leur volonté d'ouvrir le capital de ces entreprises aux capitaux privés. En fait, ni EDF ni GDF n'en ont besoin. Elles regorgent de capitaux et achètent à tour de bras des sociétés à l'étranger, EDF surtout. En revanche, le secteur privé lorgne sur les profits attendus par EDF et GDF, surtout dans la perspective d'une libéralisation permettant concurrence et spéculation effrénées.

Cependant la question n'est pas encore officiellement à

l'ordre du jour. Là aussi, le gouvernement préfère prendre son temps. Mais cela viendra, et la gauche se garde bien de promettre qu'elle maintiendrait EDF et GDF entièrement dans la sphère publique (comme la réglementation européenne l'y autoriserait d'ailleurs). Droite et gauche préfèrent asséner à l'opinion publique que l'ouverture du marché d'abord, du capital ensuite, sont *inévitables*.

Ainsi, au nom de l'Europe, on est en train de s'acheminer vers la foire d'empoigne de la concurrence des trusts, alors que la situation qui existait au départ aurait facilement permis



la construction d'un service public de l'électricité et du gaz à l'échelle européenne.

Devant cette évolution, qui n'est justement pas inéluctable, comme on voudrait nous le faire croire, et qui n'est pas un progrès mais une régression, une lutte de l'ensemble de la population, et du personnel d'EDF et GDF, inquiet pour son avenir, s'imposerait.

Malheureusement, la protestation syndicale reste timorée. La CGT a bien distribué à plus de trois millions d'exemplaires un tract de protestation demandant un référendum sur l'avenir du service public, et a prévu pour le 20 janvier un rassemblement concernant la seule région parisienne. Il faut sans doute bien commencer par quelque chose. Mais les militants qui distribuaient le tract en question se posaient tout de même une question toute simple : pourquoi EDF et GDF le 20 janvier, la SNCF le 21, et les hôpitaux le 22... ?

André VICTOR



là mais, dans d'autres pays d'Europe, l'ouverture du marché est déjà totale, ce qui ne va pas sans poser une multitude de problèmes.

Baisse ou... hausse des tarifs ?

Les autorités européennes, pour justifier l'ouverture des marchés, affirment qu'avec l'introduction de la concurren-

nerait forcément une baisse des prix, est d'ailleurs contredit par l'expérience. Selon les pays et les types de contrats, les choses n'ont pas toujours été dans le même sens. Le phénomène auquel on assiste assez souvent est une baisse des tarifs au début, et ensuite, lorsque le marché et la spéculation s'organisent, une remontée des prix.

Le phénomène a été jugé suffisamment préoccupant par les gros industriels, qui

• Air France Industrie Le Bourget (Seine-Saint-Denis)

Réparations : vite et pas cher !

L'accident de Charm-el-Cheikh a mis en lumière la pratique de compagnies aériennes qui, pour réaliser des économies, font effectuer des contrôles a minima, par des entreprises basées dans des pays où la législation est moins regardante. Mais la recherche de la rentabilité dans l'entretien ou les réparations d'avions n'est pas le fait seulement de ces petites sociétés. A Air France, c'est même devenu une constante.

Dans les ateliers d'Air France, au Bourget, nous réparons les structures en nid d'abeilles et les inverseurs de poussée de différents types d'avions. Nous réparons également des entrées d'air, des volets, dérives, gouvernes ou directions.

Dans les années 1994-95, le PDG de l'époque, Christian Blanc, avait divisé Air France en Centres de résultats (CDR). Parmi ceux-ci, le CDR-AFI (Air

France Industries) regroupait les ateliers de réparation d'Orly, du Bourget et de Toulouse, tandis que le CDR-AFM (Air France Maintenance) assurait la maintenance Air France à Roissy. Eh bien, on nous disait qu'AFM ne ferait pas systématiquement appel à AFI pour la réparation de ses avions, si elle

trouvait moins cher ailleurs ! Cette politique nous était présentée comme une évolution fatale et incontournable causée par l'Europe... alors qu'il s'agissait avant tout de rentabiliser au maximum la compagnie avant de la privatiser.

Depuis maintenant plusieurs années donc, Air France

n'ayant plus le monopole de la réparation de ses avions, on nous demande d'être compétitifs si on veut garder son travail face à la concurrence. Cela veut dire être « moins cher » et « plus rapide » que les concurrents.

Une autre façon de réaliser des économies est de faire appel

à la sous-traitance. Ainsi, dans les ateliers du Bourget, on peut voir des représentants des entreprises sous-traitantes circuler régulièrement dans les ateliers en compagnie des responsables d'Air France. Ils désignent les opérations qu'ils peuvent faire mais, même s'ils n'en ont pas toujours les moyens, il arrive qu'ils se voient quand même attribuer le chantier, Air France leur fournissant alors l'outillage nécessaire et les procédures adéquates. C'est ainsi qu'on a pu voir le mois dernier un représentant de l'entreprise Porte venir dans un atelier de petite mécanique et se faire expliquer le mode opératoire d'un travail par les ouvriers – voilà qui ne rassurerait pas les voyageurs, s'ils le savaient !

Ce qui compte avant tout, c'est que le travail soit fait vite et pour pas cher. Sans aller jusqu'à dire que la sécurité n'est pas respectée, la vitesse dans ce domaine n'est pas forcément synonyme de qualité...

un système pas rassurant

A la suite de la catastrophe de Charm el-Cheikh, les ministres et les officiels ne sont pas à court d'idées, plus ou moins sérieuses. De Robien, le ministre des Transports, proposait que « tout Français qui recourt aux services d'un tour-opérateur sache, au moment de l'achat, avec quelle compagnie aérienne il va voyager ».

Il se dit partisan « d'audits approfondis », de « dépasser les contrôles aléatoires SAFA qui sont demandés par l'Europe ».

Mais ces contrôles SAFA ne sont pas d'une efficacité sans faille. Ils avaient, en 2002, amené la Pologne à suspendre la licence de Flash Airlines sans que les autres prestataires modifient leurs pratiques. Et surtout, s'il y a plus de contrôles, plus fréquents et plus d'audits, qui les fera ?

Car les activités d'audit et de contrôle ne sont pas indépendantes des lois du profit. Et c'est ce profit qui décide si les silences, les mensonges, les

certificats de complaisance continueront à travestir la réalité. Dans ces conditions, le fait que les clients connaissent le nom du transporteur affrété n'offre qu'un piètre moyen de contrôle.

La proposition de De Robien est tout à fait planante mais permettra de gagner du temps... jusqu'au prochain crash.

Vincent GELAS

• Groupe Bosch

500 suppressions d'emplois

C'est à la veille des fêtes, quand tout le monde partait pour quelques jours en congé, que la direction de Bosch en France a annoncé son mauvais coup : près de 500 suppressions d'emplois réparties dans quatre des usines de Bosch systèmes de freins en France. Cela représente un quart du personnel des sites concernés et plus d'un sixième de l'ensemble du secteur Bosch systèmes de freins en France, qui compte 2 800 emplois.

137 emplois seraient supprimés à Drancy, centre de recherche et siège de la direction de Bosch freinage en France. Les autres le seraient dans trois des usines de production : 170 à Angers dont l'effectif est actuellement de 700 personnes, une centaine à Beauvais, dans l'Oise, usine qui compte actuellement près de 400 salariés depuis que les effectifs ont été réduits de moitié en 2000-2001, et la totalité du personnel de la petite usine de Levier dans le Doubs, qui compte 71 personnes.

En dispersant ces licenciements sur plusieurs sites et en les étalant un peu dans le temps (à Drancy par exemple la direction prévoit 66 emplois de moins cette année et les autres

étalés sur deux ans), la direction du groupe voudrait diviser les réactions.

Dès la première semaine de janvier, Bosch a commencé à organiser une série de réunions destinées au personnel dans les sites touchés. Les membres de la direction y sont chargés de tenter de justifier le projet et de rassurer le personnel. Mais dans celles qui se sont tenues à Drancy on a bien vu qu'ils n'avaient rien à proposer et rien à répondre, d'un tant soit peu précis, aux questions du personnel. Et pour cause : à partir du moment où la direction du groupe a décidé de réduire ses effectifs de 500, à qui peuvent-ils essayer de faire croire que la plupart des licenciés ne risquent pas de se retrouver sur le pavé ?

D'autant qu'à l'usine de Beauvais, notamment, la direction a déjà épuisé la combine qu'elle avait utilisée lors des derniers licenciements, le « plan amiante » : en détournant cette mesure, destinée à permettre de partir en retraite anticipée aux travailleurs ayant pendant de longues années travaillé sur ce matériau, Bosch avait fait payer une bonne partie de ses licenciements aux frais de l'État. Après avoir esquivé la santé des ouvriers !



Les travailleurs de Bosch-ELM-Leblanc en manifestation en 1999.

A Drancy, quelques jours avant l'annonce officielle du plan de licenciements, dès qu'on a su qu'un Comité de groupe était convoqué, où une restructuration était à l'ordre du jour, tous les syndicats, à l'initiative de la CGT, avaient fait un premier tract en commun pour prévenir du mauvais coup qui se préparait, même si l'on n'en connaissait pas encore les détails. Aujourd'hui il s'agit de prépa-

rer la riposte. Et pas seulement à Drancy, pas seulement site par site évidemment.

C'est au niveau de l'ensemble du Bosch systèmes de freins que la direction du groupe nous attaque, c'est tous ensemble qu'il faut riposter pour empêcher les licenciements. Et ceux de Bosch systèmes de freins pourraient avoir l'appui des autres travailleurs du groupe : ceux de Bosch-ELM-Leblanc, usine de

chaudières à Drancy, qui se sont battus contre les licenciements il y a quatre ans, et qui aujourd'hui travaillent dans les mêmes bâtiments que le centre de Bosch systèmes de freins ; ceux de Vénissieux, une usine Bosch qui produit d'autres composants automobiles et sur laquelle commencent déjà à planer des menaces de restructuration.

Correspondant LO

• Irak

Des balles contre une manifestation de chômeurs

Dans la ville d'Al Amarah, située au sud-est de l'Irak et sous contrôle des troupes britanniques, six personnes ont été tuées et onze autres blessées samedi 10 janvier, alors qu'elles manifestaient pour réclamer du travail.

Plusieurs centaines de personnes s'étaient rassemblées devant le siège régional de la coalition pour réclamer des emplois qui leur avaient été promis deux jours avant par les forces occupantes, à l'issue d'une précédente manifestation. Au bout d'un moment, les manifestants se sont énervés. En réponse à des jets de pierre et, selon un porte-parole militaire britannique, à des coups de feu, les soldats irakiens ont ouvert le feu, appuyés par des troupes britanniques venues en renfort.

La population est excédée par les conditions de vie difficiles, le

manque de nourriture, d'électricité, de soins, et surtout le chômage, auxquels s'ajoutent les exactions, les rafles et les arrestations commises par les troupes d'occupation.

Alors que les Américains sont venus prétendument en libérateurs pour apporter la démocratie au peuple irakien, les manifestations de chômeurs sont presque systématiquement réprimées, même si ce n'est pas avec la même violence qu'à Al Amarah, tandis que le niveau de vie des Irakiens, qui s'est considérablement dégradé avec les deux guerres et l'embargo, ne connaît



Des irakiens manifestant pour obtenir le droit de retourner à leur travail, à Bagdad, en août dernier.

aucune amélioration. Le taux de chômage se situe entre 50 et 60 % de la population active et les salaires, pour ceux qui ont un emploi, sont plafonnés à 60 dollars par les autorités d'occupation. Dans les manifestations, outre les emplois qu'on leur avait promis (300 000

pour les Américains), les Irakiens réclament que le salaire minimum soit porté à 100 euros, pour leur permettre de survivre dans ce pays qui connaît un véritable désastre économique orchestré par les grandes puissances.

En réponse, ils ont les balles

des troupes d'occupation ou de leurs auxiliaires locaux. Voilà le triste visage de la « démocratie » et de la « prospérité » que devaient apporter les « libérateurs ».

M. L.

• États-unis

La course à la présidence est lancée

Le 19 janvier, réunis en assemblées, les électeurs Démocrates de l'État de l'Iowa diront lequel des neuf candidats déclarés de ce parti a leur préférence. Ce « caucus » ouvrira la saison des élections primaires au cours desquelles, sur plusieurs mois, les électeurs d'un parti, ou même tous les électeurs opèrent une sorte de pré-sélection parmi les candidats déclarés. Ensuite, au début de l'été, les conventions nationales décideront officiellement des candidats.

Ces « primaires » concernent essentiellement l'élection présidentielle de novembre 2004, et seulement le Parti Démocrate. Pour le Parti Républicain, bien que Bush n'ait pas annoncé sa candidature, personne ne doute qu'il se représentera et aucun concurrent n'est apparu au sein de son parti.

Parmi les candidats du Parti Démocrate, celui qui tient la tête dans les sondages est Howard Dean. Il n'avait aucune notoriété nationale jusqu'au début de sa campagne en 2002, où il s'est fait connaître en mobilisant ses partisans sur Internet, se positionnant comme ouvertement anti-Bush et acceptant même de se donner l'allure d'un opposant à la guerre en Irak, ce qu'il n'a pas vraiment été. Il avait seulement insisté pour que Bush obtienne d'abord l'approbation de l'ONU. Une fois la guerre terminée, il a même demandé une augmentation des effectifs engagés en Irak.

Dean a vraiment débuté sa carrière politique dans le petit État du Vermont (au tout Nord Est du pays), en en devenant gouverneur en 1991. Là, pendant 11 ans, il a mené une politique budgétaire conservatrice, se séparant de l'aile libérale de son parti. Et, depuis le 11 septembre

2001, il a soutenu l'ensemble des mesures de ce que Bush appelait sa politique « anti-terroriste ».

Howard Dean n'a certes pas de mal à critiquer ses concurrents du Parti Démocrate comme membres de l'« establishment » de Washington. Celui que les sondages indiquent comme le menaçant en Iowa est Richard Gephardt. C'est une personnalité du Parti Démocrate, qui a été pendant dix ans le chef de file des élus de ce parti à la Chambre des Représentants. Il s'est fait le champion des leaders syndicalistes préconisant des mesures protectionnistes comme moyen de sauver les emplois. Après les attentats du 11 septembre, alors qu'il était dans l'opposition, il rencontrait le président Bush une fois par semaine. Et au moment de la préparation de la guerre contre l'Irak, il a rédigé en commun avec les hommes de la Maison Blanche la résolution que le Congrès allait voter, autorisant cette guerre.

Le troisième homme, le général à la retraite Wesley Clark, n'est pas vraiment issu des rangs du Parti Démocrate. Il a soutenu le Parti Républicain jusqu'à la candidature de Clinton en 1990. Un ami de Howard Dean a fait diffuser une cassette vidéo où

l'on voit Clark participer, en 2001, à un dîner de gala pour recueillir des fonds pour ce parti, et y louer la politique de Bush.

Clark aussi essaie de prendre quelques distances avec la politique de Bush en Irak, mais il ne va pas plus loin que d'affirmer qu'il a eu des doutes au moment de la décision, et se garde de demander le retrait des troupes américaines de l'Irak. Ce général était le commandant en chef des forces de l'OTAN (en fait, les forces essentiellement américaines) qui menèrent la guerre du

Kosovo en 1999, faisant des milliers de victimes parmi les civils, accélérant l'exode des Kosovars et ruinant les infrastructures de la Yougoslavie.

Il serait donc bien hasardeux de décrire ces éventuels candidats comme porteurs de politiques foncièrement différentes de celle menée par l'administration actuelle.

Mais si la concurrence ne porte essentiellement sur les idées et les programmes, elle n'est pas moins féroce, notamment au stade actuel pour la recherche

de soutiens : un journal américain indiquait que, lors des dernières campagnes électorales, le vainqueur des primaires était, dans 9 cas sur 10, le candidat ayant amassé le plus gros magot pour sa campagne. Et là, il paraît que c'est Howard Dean qui tient nettement la corde.

Les dépenses des candidats se hisseront certainement cette année encore à de nouveaux records : est-ce cela qui permet de dire que la démocratie est en progrès ?

Jean MASSARDIER

Bush à l'assaut de la planète rouge

Après plusieurs missions spatiales ratées, la sonde américaine Spirit a atterri avec succès sur la planète Mars, début janvier, et a transmis des images magnifiques des paysages ocre-rouge de cette planète.

Ce succès technologique semble avoir donné, enfin, des idées à George W. Bush, qui cherchait à améliorer son image à l'approche des élections améri-

caines. Il a décidé de lancer un vaste programme en direction de Mars, envisageant d'y envoyer une mission habitée. Il a même évoqué la construction d'une base permanente sur la Lune, pour partir plus facilement à la conquête de Mars.

Sur ce terrain aussi, Bush-fils veut mener à bien les vieux projets de son père, qui évoquait en 1989 une mission habitée vers

Mars, projet qui n'eut pas de suite. Et puis, Mars peut être plus facile à occuper que l'Irak : il n'y a peut-être pas vraiment d'atmosphère, mais il n'y a pas non plus d'habitants.

Il n'y a donc plus qu'à souhaiter qu'il n'y ait vraiment aucune trace de vie sur Mars qui puisse être une cible pour les va-t-en-guerre de la Maison blanche.

R. P.

Schwarzenegger : mauvais film pour les pauvres

A peine élu gouverneur de l'État de Californie, Arnold Schwarzenegger vient de décider pour cet État, le plus riche des États-Unis, un budget de rigueur... pour les plus pauvres. Ils subiront les conséquences

des coupes sévères prévues dans les crédits d'éducation, de santé et d'aide aux plus démunis. En revanche, les impôts des riches n'augmenteront pas.

Pour Schwarzenegger, passé des plateaux de films de série B à

la scène politique, le cinéma et les effets spéciaux, c'est fini. Entre les riches et les pauvres, aucune hésitation : le politicien défend les intérêts des riches.

M. R.